



**CHAKIB DJOUHRI**  
président de l'Amicale  
des Algériens  
en Tunisie, au *Midi Libre*

**«Du temps de Ben Ali, la communauté algérienne était sous pression»**

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1219 Mercredi 16 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIBYE

**Kadhafi sur le point  
de gagner son pari**



Lire en page 6

**Constitution, loi électorale  
et loi sur les partis politiques**

# DES CHANGEMENTS ATTENDUS

Les annonces seront faites par le chef de l'Etat avant l'été après concertation avec les différents acteurs de la scène politique nationale. Le débat sera enclenché incessamment.

Lire en page 3



PH/ Midi Libre

**Enième sit-in organisé devant la tutelle**

**■ Les étudiants ne lâchent pas prise**

Lire en page 4

Football-Coupe d'Algérie (1/8<sup>es</sup> de finale)

**Une première pour l'AB Merouana,  
le MC Saïda confirme**

Lire en page 16



## Repères

100.000

enfants ont été déplacés au Japon à la suite du puissant séisme qui a frappé le pays suivi d'un tsunami dévastateur, a indiqué lundi une ONG britannique.

3,5

millions de mètres cubes seront mobilisés à compter de cette semaine à partir du barrage "Chorfa" (Mascara) pour l'irrigation de 4.000 hectares d'oliviers dans les dairas de Sig et Oggaz

181.000

migrants, dont la validité des visas a expiré au cours des deux dernières années, vivraient encore clandestinement au Royaume Uni, selon une étude publiée hier par le National Audit Office.

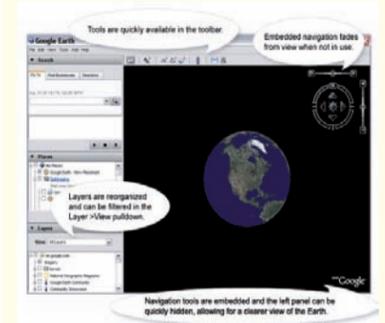
## Bientôt le soulagement ?



Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, M. Said Barkat a affirmé lundi à Alger qu'un arrêté interministériel relatif aux normes techniques d'accessibilité des personnes handicapées à l'environnement bâti et aux équipements ouverts au public est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Barkat qui présidait la cérémonie nationale de la célébration de la Journée nationale des personnes handicapées a souligné que cet arrêté, signé le 6 mars, était une initiative de son département réalisée en coordination avec les ministères de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. L'arrêté vise à définir les dispositions techniques susceptibles de faciliter l'accès des personnes handicapées à l'environnement bâti et aux équipements ouverts au public, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret exécutif n° 06-455 du 11 décembre 2006.

## Google Earth shoote le Japon après le tsunami



Google a réagi rapidement à l'actualité. Si la plupart des prises de vue de Google Earth ne sont pas mises à jour régulièrement, celles du Japon ont été refaites depuis le tsunami du vendredi 11 mars. Google a mis en ligne quelques images satellite des régions touchées par le tsunami et créé, par la même occasion, une page dédiée au séisme pour aider la population, les familles et les secours.

## Des prêches du vendredi pour sourds-muets

Le prêche du vendredi pour sourds-muets sera adopté à partir du mois d'avril prochain à Oran, a annoncé lundi le président de l'association culturelle de wilaya du langage et du signe "Tawassoul". Le premier prêche en langage mimique sera donné à la mosquée "IbrahimEt-Tazi" d'Oran par un imam initié, a souligné M. Houari Cherdoudi, en marge d'une journée portes ouvertes sur les personnes aux besoins spécifiques, à laquelle a pris part une dizaine d'associations locales des handicapés. Il a fait état, à ce propos, de l'existence d'une convention entre l'inspection des affaires religieuses et waqfs et son association pour la formation d'imams dans le langage mimique (ou gestuel), soulignant que trois sont en formation. Quelque 120 élèves suivent des cours primaires (jusqu'à la cinquième année) au niveau de l'Ecole des jeunes sourds d'Oran avant d'être affectés en pré-formation au niveau des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage, a indiqué, de son côté, la directrice de cet établissement spécialisé.



## Pas de travail mieux qu'un mauvais travail...



Le travail c'est la santé, ne rien faire c'est la conserver. Ce vieil adage est confirmé par une étude australienne qui démontre que certains emplois sont pires pour la santé mentale que l'absence d'activité. Mieux vaut pas de travail qu'un mauvais travail, dit une étude. En situation de chômage, dans un contexte économique morose comme celui que nous connaissons actuellement, un demandeur d'emploi peut être tenté de sauter sur le premier job venu. Se remettre dans le circuit, gagner de quoi payer ses factures, ça ne peut être que bénéfique, se dit-on. Sauf que la réalité est bien plus complexe que cela. Après avoir suivi plus de 7000 Australiens sur une période de 7 ans, des chercheurs estiment que le retour à l'emploi ne va pas forcément de pair avec bien-être personnel ou confort psychologique. Ce qui nous ramène au concept de l'aliénation du travail développé par de nombreux philosophes et sociologues, de Hegel à Marx en passant par Durkheim.

## Bientôt une taxe sur les appareils d'impression



Un décret sera prochainement promulgué pour imposer une taxe sur les appareils de reproduction et d'impression, annonce le ministère de la Culture.

Intervenant lors des travaux du séminaire national sur les droits d'auteur et droits voisins, organisé par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), M. Mohamed Sidi Moussa a souligné que "le ministère de la Culture a mis en place une taxe sur la version originale pour l'obtention d'appareils de reproduction et d'impression", ajoutant que le décret régissant cette taxe sera prochainement promulgué". M. Abdelhamid Cherdoud, directeur des droits voisins, a indiqué en marge du séminaire, que le montant de la taxe varie entre 3 et 5% du prix de l'appareil et sera imposé aux importateurs en plus des taxes douanières.

Les fonds recouverts seront versés au fond de l'ONDA, les appareils seront exploités dans la réimpression d'ouvrages.

Dixit



Béji Caïd Essebsi, Premier ministre du gouvernement provisoire tunisien

«Je vais rencontrer le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour tirer profit de ses orientations et points de vue et lui faire part des derniers développements de la situation en Tunisie.»

CONSTITUTION, LOI ÉLECTORALE ET LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

## DES CHANGEMENTS ATTENDUS

*Le projet d'amendement du texte fondamental serait en réalité la première étape d'une série de mesures entre celles de la révision de la loi électorale et celle sur les partis politiques.*

PAR SADEK BELHOCINE

Selon une source proche de la présidence de la République le chef de l'État Abdelaziz Bouteflika s'apprête à enclencher dans les prochains jours un débat auquel seront conviés les différents acteurs de la scène politique nationale. Notre source précise que les premiers qui seront convoqués à ce dialogue seront les chefs des partis de l'Alliance présidentielle. Une démarche qui permettra une révision aussi bien de la Constitution, de la loi électorale que de celle des partis politiques durant cette année. Autant de mesures qui, ajoute notre interlocuteur, seront annoncées avant l'été prochain. L'essentiel des préoccupations des partis politiques porte sur l'amendement des textes régissant la loi électorale et celle sur les partis politiques avant les prochaines consultations électorales qui se tiendront, selon toute vraisemblance, en 2012. Les textes les régissant tels que définis actuellement ne permettent pas de transition claire. En février 1989, l'Algérie a introduit une réforme constitutionnelle légalisant le pluralisme après 27 années d'un système à parti unique. En juin 1990, les pre-



Abdelaziz Bouteflika président de la République.

mières élections pluralistes ont eu lieu pour renouveler les assemblées populaires communales. En décembre 1991, ce sont les élections législatives qui ont été annulées pour le second tour. Des élections ont eu lieu depuis, mais elles n'ont apporté aucune solution à la crise due à l'annulation de ces élections législatives. La question qui se pose est de savoir pourquoi la transition pacifique du parti unique au multipartisme a échoué et il s'agit de ne pas refaire les mêmes erreurs ayant engendré la décennie noire. Le processus est enclenché pour aboutir à la finalisation de ces deux chantiers. Il

reste que les partis politiques, même s'ils soulignent la nécessité de la réforme constitutionnelle, appréhendent leur réalisation. Ainsi, le président du MSP, Bouguerra Soltani, a appelé récemment à une révision globale de la Constitution pour garantir une transition claire vers un régime parlementaire. Selon Soltani «c'est d'intérêt national, dans un contexte marqué par des mutations accélérées dans le monde arabe, de procéder à une révision globale de la Constitution». Idem pour le FLN qui souhaite «une réforme en profondeur». La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune a émis le même vœu souhaitant la révision de la loi électorale avant les

prochaines échéances électorales. La SG du PT estime qu'après sa révision, la loi électorale doit «consacrer la démocratie et le respect du mandat pour les députés des partis au Parlement ou dans les assemblées élues». La dernière révision de cette loi, adoptée en 2007, avait restreint le champ politique. Il impose même des conditions draconiennes aux formations politiques avant toute consultation électorale. Les partis doivent, entre autres, justifier d'un certain nombre de signatures ou justifier d'un score dépassant 5% lors des précédentes échéances électorales avant de présenter des candidats. Mission presque impossible pour certaines formations politiques appelées pratiquement à disparaître. Si le FLN fait feu de tout bois pour demander la révision de la loi, le Rassemblement national démocratique d'Ahmed Ouyahia assure que l'actuelle loi se suffit à elle-même. Ce dernier estime que les choses peuvent évoluer dans les pratiques. Côté opposition, le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune a rejoint les doléances du FLN. Le FFS de Hocine Aït Ahmed pense que la révision de la loi électorale n'est en rien une priorité, préférant lui commencer par «une vraie démocratie». Les partis islamistes, notamment le Mouvement pour le renouveau national, El Islah, demande la révision de la loi électorale. Le système électoral est déjà en débat. Système uninominal à deux tours, ou proportionnel intégral dans le choix des élus. Les deux systèmes mis en place lors des précédentes élections ont montré leurs limites.

S. B.

IL A ANIMÉ UNE CONFÉRENCE DE PRESSE AU SIÈGE DU FFS

## Abdelhamid Mehri préconise un congrès national

PAR LARBI GRAÏNE

Abdelhamid Mehri, ex-secrétaire général du FLN a proposé, hier à Alger, l'organisation d'un congrès national à l'issue d'une phase de dialogue entre les pouvoirs publics et toutes les franges de la société et surtout celles qui font actuellement, a-t-il précisé, l'objet de marginalisation. Abdelhamid Mehri animait une conférence de presse au siège national du Front des forces socialistes, dans laquelle il devait expliciter le contenu de la lettre ouverte qu'il avait adressée en février dernier au président de la République. Dans une déclaration liminaire, le conférencier a tenu à souligner que la «finalité de la lettre ouverte était de mettre l'accent sur le besoin pressant de changer le régime politique afin de pouvoir faire face aux défis intérieurs et extérieurs qui nous attendent en partant d'une analyse critique et objective de la marche du pays depuis l'indépendance». Et d'ajouter «la revendication d'un changement de régime n'est pas une accusation dirigée contre une personne, un parti, une institution ou une génération». Autrement dit tout le monde est responsable mais personne en particulier. Mehri insiste «je ne propose pas la solution de rechange, je propose seulement une méthode, une démarche organisée et concertée qui consiste à associer tout le monde au processus du changement, ce sera la société qui proposera les solutions qu'elle pense être les meilleures pour elle-même » insiste-t-il.

Il explique que toutes les initiatives qui militent pour le changement du régime politique actuel sont les bienvenues, y compris les marches, les protestations de rue. D'après lui «le pouvoir doit supprimer les obstacles et les entraves qui limitent la liberté d'expression». «Le président de la République, explique-t-il, est un élément important dans le changement mais il ne peut en aucun cas en dicter le contenu». Et d'ajouter : «Il y a une pluralité de points de vue dans l'opposition qu'on doit écouter, la proposition de sortie de crise qu'a faite le parti de la coalition HMS est intéressante même si elle demande d'être discutée, idem pour l'initiative d'Ahmed Benbitour». «C'est au congrès, poursuit Mehri, de déterminer les étapes, les moyens et les outils du changement». Questionné s'il avait pu rencontrer le président de la République, Mehri répond par la négative et précise que si une telle rencontre devrait être envisagée, il préférerait qu'elle soit rendue publique dès lors qu'elle concerne tout le monde. Sur la situation en Libye, l'ex-secrétaire général du FLN s'est dit «rejeter l'attitude de Kadhafi envers son peuple». Il a critiqué la position de la Ligue arabe qui, selon lui, a ouvert la voie à l'intervention étrangère. Et de regretter «la ligue pouvait bien recommander un référendum en Libye pour donner au peuple la liberté de choisir ses dirigeants sous la supervision de la Ligue ou de l'Onu, mais elle ne l'a pas fait».

L. G.

Sous la Plume

## Leitmotif

PAR MOKRANE CHEBBINE

S'il existe un vocable qui revient sur toutes les bouches ces derniers jours, c'est bien le mot «changement». A la différence de l'Égypte, de la Tunisie et de la Libye, où le changement émane de la base, en Algérie, il provient du haut de la pyramide. Ainsi, de folles rumeurs circulent ces derniers jours. Le président de la République s'apprêterait à introduire de «grands changements», à se fier à ces lectures qui foisonnent. L'on se souvient de la tempête de rumeurs qui a précédé les derniers amendements de la Constitution qui avaient permis entre autres à Bouteflika de briguer un troisième mandat.

Mais à présent, les changements seraient beaucoup plus profonds. On parle désormais de révision du code électoral, de la loi régissant les partis politiques et d'ouverture du champ politique qui libérerait la voie à la création d'autres formations. Les rumeurs vont jusqu'à anticiper la dissolution de

l'Assemblée nationale et, à un degré moindre, l'instauration d'une assemblée constituante, bien que cette dernière option soit peu plausible. Si cela venait à se réaliser, nous serons tentés de dire que les hautes autorités du pays consentent le changement politique en Algérie. Mais quel changement ? Certainement pas celui préconisé par Abdelhamid Mehri épaulé par Hocine Aït Ahmed, car instaurer une Assemblée constituante équivaldrait à une refonte globale de l'État algérien, voir l'avènement d'une deuxième République. Néanmoins, toutes les visions convergent vers une finalité : la nécessité d'un changement. C'est l'expression d'une prise de

conscience aussi bien par les gouvernants que par la classe politique et la société civile. Une chose est cependant sûre, ce sera un pas en avant dans le processus démocratique dans un pays qui s'est déjà inscrit dans le sillage de la démocratie, il y a de cela plus de vingt ans.

M. C.

ZIARI, OUYAHIA ET BELKHADEM SE SONT RENCONTRÉS À L'APN

# UNE RÉUNION ET DES INTERROGATIONS

Le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, a reçu avant-hier au siège de l'Assemblée populaire nationale le Premier ministre et néanmoins secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, et le ministre d'État, représentant personnel du président de la République et secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, avous-nous appris de sources parlementaires.

PAR KAMAL HAMED

On remarque que le président du MSP, Bouguerra Soltani, n'a pas été associé à cette rencontre, ce qui laisse supposer qu'elle n'est pas exclusive à l'Alliance présidentielle. Selon nos sources cette réunion, qui a commencé en début de soirée, a duré un peu plus de deux heures, mais rien n'a filtré sur la teneur de ce conclave. Le chef du groupe parlementaire du RND, Miloud Chorfi, qui a confirmé la tenue de cette rencontre, a soutenu mordicus qu'il n'était pas mis dans la confidence. D'autres sources ont corroboré ces propos en affirmant ne pas connaître de quoi il a été question entre les trois hommes laissant ainsi la voie libre aux spéculations qui vont bon train. Ainsi, à en croire certaines sources proches de ces trois personnalités ces dernières auraient évoqué, lors de cette rencontre, un ensemble de questions relatives à la situation politique, économique et sociale que traverse le pays et des voies et moyens à mettre en œuvre pour, notamment, adapter certaines lois aux impératifs de changements



Abdelaziz Ziari, Abdelaziz Belkhadem et Ahmed Ouyahia.

qui se font de plus en plus pressants, induits par des facteurs internes et externes. À cet effet nos sources croient savoir que la discussion se serait essentiellement focalisée sur la nécessité de hâter le processus de révision des lois sur les partis politiques et le code électoral. Le gouvernement a annoncé, à maintes reprises, qu'il compte bien réviser ces deux importantes lois. Cette préoccupa-

tion est amplement partagée par l'ensemble de la classe politique puisque, à quelques très rares exceptions, tous les partis politiques se sont prononcés en faveur de cette révision. «L'objectif étant d'assurer la plus large participation possible des Algériens aux prochaines élections», nous ont confié, hier, ces sources parlementaires.

Ces élections législatives d'abord et

locales ensuite, sont prévues l'année prochaine. Mais ces importantes échéances électorales pourraient avoir lieu bien avant puisque des appels à la dissolution des assemblées élues et à la tenue, par conséquent, d'élections anticipées vont crescendo depuis les émeutes du début du mois de janvier, mais aussi et surtout depuis l'accélération des événements dans de nombreux pays arabes.

Car, en effet, la perspective de la dissolution de l'APN notamment fait plus que jamais objet de débats dans les plus hautes sphères du pouvoir. Ainsi et à en croire certaines informations parues dans la presse nationale le président de la République aurait demandé l'avis de Abdelaziz Ziari, président de l'APN, Abdelkader Bensalah, président du Sénat, Ahmed Ouyahia, Premier ministre, Boualem Bessaïeh, président du Conseil constitutionnel et Abdelaziz Belkhadem, ministre d'État, représentant personnel du président de la République et ce lors de la réunion qu'il aurait tenue mercredi dernier avec eux.

Une réunion qui n'a pas été confirmée par la voie officielle et au cours de laquelle il aurait aussi été question de la révision de la Constitution. Ces réunions, qui se succèdent, sont certainement annonciatrices des grands changements qui se préparent.

K. H.

ENIÈME SIT-IN ORGANISÉ DEVANT LA TUTELLE

## LES ÉTUDIANTS NE LÂCHENT PAS PRISE

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le mouvement de protestation se poursuit et les étudiants ne lâcheront apparemment pas prise avant la satisfaction totale de leurs revendications. Le fait de rater les examens ou le spectre d'une année blanche n'inquiète nullement ces milliers d'étudiants mobilisés à travers le pays pour défendre leurs droits. Un autre sit-in a été organisé hier devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par des étudiants qui paraissent cette fois décidés plus que jamais à faire aboutir leurs revendications. «Nous sommes là et nous resterons le temps qu'il faudra pour avoir gain de cause», nous dirent les étudiants en colère abordés sur place. «Le ministère ne prend pas au sérieux nos doléances et tient des réunions avec des délégués qui ne représentent guère les étudiants. Ce sont des réunions fabriquées que nous, en tant qu'étudiants relevant de la Coordination nationale des étudiants autonomes boycottons», nous dirent les représentants de nombreuses écoles supérieures, préparatoires et facultés de différentes wilayas du pays. «Les étudiants qui ont été reçus hier à la présidence ne sont pas nos réels représentants et s'ils disent que le problème a été réglé, sachez que c'est faux. Nous attendons tou-

jours des engagements officiels et écrits et nous ne suspendrons notre grève qu'après que cela arrive», ajoutent-ils. Il faut noter que la coordination nationale des étudiants autonomes qualifiée par ces derniers d'organisation représentative, a élaboré une nouvelle liste de revendications comprenant cette fois les deux volets pédagogique et social.

En plus de l'abrogation du fameux décret 10-315 qui est à l'origine de l'enracinement de ce mouvement de protestation dans le département de Harraoubia et la nécessité de trouver une solution qui peut satisfaire les deux systèmes classique et LMD «sans que leurs étudiants aient à faire la moindre concession», les étudiants réclament aujourd'hui une nouvelle politique de gestion de l'université algérienne. Nous réclameons «la démocratisation de l'université (élection des responsables de l'université : recteurs, doyens, chefs de département) mais aussi la prise de décision qui devrait aujourd'hui appartenir aux différentes parties qui composent la communauté universitaire», explique le communiqué de la CNAE.

Les étudiants grévistes demandent aussi «la reconnaissance des comités autonomes comme seul et unique représentant légitime des étudiants et donc la dissolution des organisations

satellites». Tenue d'états généraux de l'université pour l'évaluation des deux systèmes ainsi que l'élaboration des textes les régissant avec concertation des acteurs concernés. Le maintien des deux systèmes et laisser le choix aux étudiants... cela et la valorisation des diplômes universitaires et des instituts et leur reconnaissance par la Fonction publique. Les étudiants représentés par la CNAE ont encore revendiqué une meilleure prise en charge de l'étudiant sur le plan social, et donc l'augmentation de la bourse, l'amélioration des services de transport, la construction d'infrastructures conséquentes et la dotation de toutes les universités de moyens de loisir et de divertissement. Tout cela pour une université publique, performante, moderne et progressiste. Il est important de noter que très nombreux ont été les anciens étudiants à participer dans ce sit-in puisque «les revendications des étudiants sont celles de tous les intellectuels et toute une génération surtout en ce qui concerne le décret décret10-315 qui met l'avenir de tous les diplômés en jeu», nous dirent d'anciens étudiants approchés devant le ministère de l'Enseignement supérieur. «Les étudiants vont sensibiliser toutes les catégories sociales pour les soutenir et donc préserver l'avenir du pays», ajoutent-ils.

C. K.

FACE A L'ABSENCE DE RÉACTION D'OULD ABBÈS

## LES MÉDECINS RÉSIDENTS DURCISSENT LE TON

Les médecins résidents, à travers l'ensemble du pays, ont mis hier à exécution la menace de grève annoncée dimanche dernier. Une grève de deux jours, visant à tirer la sonnette d'alarme sur les conditions, jugées précaires, dans lesquelles ils exercent. Après deux sit-in, tenus la semaine dernière, et «l'absence totale de réponses effectives de la part de la tutelle» des centaines de médecins résidents ont décidé de recourir -comme prévu- à une grève.

Ces centaines, voire des milliers de médecins tiennent à la satisfaction de leurs revendications transmises, à maintes reprises, au ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, dans l'espoir de trouver des solutions fiables, sont avoir à perturber le service médical pour répondre à l'intérêt du citoyen, mais le silence de la tutelle a poussé les médecins à entamer cette grève de deux jours, «en attendant la réaction du ministère», nous dirent les représentants du Collectif national des médecins résidents approchés hier au CHU Mustapha-

Pacha à Alger. Il est important de noter que le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière a accueilli, avant-hier, une délégation de médecins mais lesquels, selon Dr Yllès, représentant des médecins résidents et membre de leur collectif, «ne représentent nullement les médecins qui avaient déjà envoyé des délégués élus. Ces derniers ont demandé au secrétaire général du ministère de les (les 2 délégations) recevoir séparément parce que la première ne représente pas les médecins résidents qui se sont mobilisés tous, mais sans recourir à une quelconque organisation».

Cette réunion avec les responsables du département de Ould Abbès n'a abouti à rien puisque les représentants des médecins n'ont eu droit, jusque là «qu'à des promesses, mais rien de concret». Ce qu'ils revendiquent, ce sont des mesures et décisions officielles et écrites pour reprendre leur travail normalement. Le Service civil est parmi les principales revendications des médecins résidents qui demandent l'application de l'article 29 du chapitre IV de la

Constitution, qui assure que les citoyens sont égaux devant la loi en droits et en devoirs. «Or, il s'avère qu'en matière de devoirs, seuls les praticiens médicaux (médecins spécialistes...) sont assujettis à un service civil obligatoire d'une durée variable de deux à quatre ans selon les zones. De ce fait nous demandons l'abrogation des lois et des décrets relatifs au service civil des praticiens médicaux notamment la loi 84-10 du 11 février 1984, la loi 86-11 du 19 août 1986, le décret 87-90 du 21 avril 1987, le décret exécutif 89-128 du 25 juillet 1989, le décret exécutif 99-176 du 02 août 1999, l'ordonnance 06-06 du 15 juillet 2006 et le décret exécutif 06-420 du 22 novembre 2006», dirent les médecins dans leur communiqué dont Midi Libre détient une copie. Aussi «conscients que les pouvoirs publics ont, à juste titre, la préoccupation de permettre à tous les citoyens de recevoir des soins de qualité ; nous proposons l'ouverture de postes budgétaires dans toutes les wilayas du pays accompagnées de mesures incitatives», ajoutent-ils.

C. K.

### ILS RÉCLAMENT L'APPLICATION DE LEUR NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE

#### Les chercheurs du nucléaire en colère

Près de cent chercheurs permanents des Centres de recherche nucléaire, sous tutelle du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) ont observé, hier, leur énième sit-in devant le siège du Centre de recherches nucléaires d'Alger (CRNA). Brandissant des pancartes à l'image de «touche pas à mon droit», ces manifestants ont protesté principalement contre «la non application», par l'administration du COMENA, des dispositions réglementaires relatives au régime indemnitaire du chercheur et l'«absence» d'un canal de concertation et de mécanisme garantissant la prise en considération de leurs suggestions, liées au statut particulier des personnels des centres de recherche du COMENA. «Nous organisons depuis plus d'un mois des sit-in. Chaque jour nous observons, à l'intérieur du CRNA, une heure de protestation», a indiqué Abdelkader Toutaoui, chercheur permanent. Selon ces chercheurs, le problème a débuté depuis la parution du décret exécutif n°10-250, du 20 octobre 2010, instituant leur régime indemnitaire, «sans qu'il soit appliqué». Dans ce sens, l'administration centrale n'a pas appliqué ces dispositifs. Notons que ces chercheurs ne relèvent pas de la Fonction publique. Pourtant, «ce motif n'a pas empêché cette même administration d'octroyer des bonifications de la Fonction publique pour les postes de responsabilité», ont-ils témoigné. En outre, «la similitude juridique entre l'ASAL (Agence spatiale algérienne) et le COMENA, qui sont des établissements publics à caractère spécifique, n'a pas pour autant empêché l'administration de l'ASAL, contrairement à la notre, de faire bénéficier ce nouveau régime ses chercheurs », a souligné Salim Rebab.

Ahmed Bouaraba

CHAKIB DJOUHRI, PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN TUNISIE, AU MIDI LIBRE :

## «La communauté algérienne en Tunisie a été constamment sous pression»

Le président de l'Amicale des Algériens en Tunisie est un témoin de la révolution du Jasmin. Il nous parle dans cet entretien de la situation des milliers d'Algériens sous le régime déchu de Ben Ali, les contraintes qu'ils subissaient et les aspirations qu'ils nourrissent à la lumière de la Révolution historique des Tunisiens. Un passé sombre et un avenir prometteur pour la plus grande communauté étrangère au pays de Bourguiba. Suivons le récit détaillé de Chakib Djouhri...



PH. D.R.

PAR MOKRANE CHEBBINE

**Midi Libre : Comment présentez-vous l'Amicale aux lecteurs ?**

**Chakib Djouhri :** Je veux d'abord parler de l'histoire de la communauté algérienne en Tunisie. Elle s'est formée au cours du siècle dernier, au fil des révoltes et des mouvements d'exode qu'effectuaient certaines tribus algériennes vers la Tunisie voisine, durant les premiers mois de l'invasion française en 1830, le temps des révoltes de l'émir Abdelkader et de Bouaâmamama. C'est une communauté qui remonte au moins à plus d'un siècle. Il y a eu certaines vagues qui ont suivi pendant la Révolution, notamment les réfugiés des frontières algéro-tunisiennes, mais la plupart ont regagné le pays en 1962 au lendemain du recouvrement de l'indépendance. Cependant, cette communauté qui s'est formée au fil des années n'a pas renié ses origines algériennes. Pour revenir à l'Amicale, c'est la seule association algérienne existant dans les pays arabes. Elle a été créée à l'initiative de certains citoyens, auxquels nous rendons honneur aujourd'hui. C'est des citoyens qui ont eu le souhait de faire connaître la culture et l'identité algériennes et tisser des liens avec leurs frères tunisiens. C'est une association à caractère culturel agréée par l'État tunisien en 1997.

Le contexte algérien des années 90, lié à la violence terroriste, a fait que l'Amicale a joué un rôle important de solidarité envers les Algériens de Tunisie. Elle a effectué des actions d'aide et de secours, la scolarisation des enfants, la prise en charge de certaines catégories sociales défavorisées. Il faut néanmoins préciser que notre association, bénéficiait, lors des premières années de sa création, du soutien de certaines entreprises mixtes algéro-tunisiennes. Deux entreprises et une banque installées en Tunisie contribuaient au financement de notre association. En 2006 et 2007, ces soutiens ont cessé après la liquidation de ces entreprises sur décision commune des États algérien et tunisien. A présent, nous fonctionnons uniquement sur la base des cotisations des adhérents. Nous avons soumis des demandes aux deux États pour le financement au moins de l'entretien du siège qui est un bien historique algérien, abritant le siège du ministère de la Communication assuré par M'hamed Yazid du temps du GPRA. C'est également le siège du premier consulat algérien en Tunisie.

**Quelles sont les préoccupations de la communauté algérienne en Tunisie ?**

C'est un très grand dossier. Tout le monde

le sait, la Tunisie a de très gros problèmes d'emploi. Il y a des problèmes aussi liés à la nature même de l'ancien régime tunisien. En 2003, en tant que député représentant les ressortissants algériens dans les pays arabes et en Afrique, j'ai rédigé un rapport détaillé sur les problèmes auxquels est confrontée notre communauté, notamment en Tunisie. Il faut distinguer les problèmes internes liés à l'administration algérienne et d'autres liés au pays hôte. Enormément d'avancées ont été réalisées depuis la visite du président de la République Abdelaziz Bouteflika en Tunisie. Des avancées notables ont été réalisées depuis. Toujours est-il que nous avons soulevé à l'époque des problèmes juridiques liés à la nationalité des Algériens nés de mère algérienne et de père étranger, problème réglé en 2006 suite aux amendements introduits sur la loi relative à la nationalité, car nous avons une communauté notamment aux frontières avec le Maroc, à Oujda précisément, essentiellement constituée de femmes mariées à des Marocains.

C'est une injustice réparée, puisqu'il y avait risque de perdre notre progéniture qui n'avait pas le droit d'embrasser la nationalité algérienne. Déjà, nous avons un traité de droit d'établissement signé en 1963 entre l'Algérie et la Tunisie. Certains textes qui découlaient directement de ce traité n'ont pas été respectés par la partie tunisienne.

**Une principale contrainte ?**

Le régime tunisien de l'époque avait une approche purement sécuritaire vis-à-vis de la communauté algérienne. Pour illustrer cela, le dossier de la communauté algérienne ne relevait jamais du ministère des AE tunisien. Nous avons même remarqué lors des commissions mixtes, que l'interlocuteur tunisien dans le dossier de la communauté était le ministère de l'Intérieur et des cadres chargés de la question sécuritaire. L'ancien régime pensait peut-être que le vent de la révolte viendrait de l'Algérie. Ils ont fait erreur, puisque ce qui s'est passé est purement interne. Cette approche a fait que la communauté algérienne a été constamment mise sous pression. Une pression qui a fini par donner ses fruits, puisque beaucoup d'Algériens ont fini par perdre leurs emplois et fermé boutiques, alors que nous avons des agriculteurs, des propriétaires terriens et des commerçants partout sur le sol tunisien. Ils se sont faits spolieur de leurs biens et de leurs terrains, vu qu'on n'avait le droit ni à la propriété ni au travail, en contradiction avec les accords bilatéraux et vis-à-vis même de la législation tunisienne. L'Administration transgressait sa propre législation quand il s'agissait d'Algériens. Elle refusait ostensiblement

d'appliquer certaines décisions judiciaires au profit des Algériens.

Les étudiants ne pouvaient pas poursuivre leurs études au-delà du premier cycle parce qu'il n'étaient pas tunisiens. Cependant, la Tunisie a également une forte communauté en Algérie, et qui connaît les mêmes problèmes, vu que notre pays applique la réciprocité.

**Quelles solutions préconisez-vous dans le cadre de l'Amicale ?**

C'est l'ouverture des voies de coopération et un dialogue serein entre concernés. La haute commission mixte algéro-tunisienne se tient régulièrement. Elle devrait se tenir incessamment cette année. Nous souhaitons que les dossiers liés au volet communautaire, propriété et cartes de séjour, entre autres, soient réglés au plus vite. Je suis sûr que les autorités algériennes veillent sur l'intégrité morale et physique de ses ressortissants où qu'ils soient. C'est la ligne directrice de notre diplomatie. Néanmoins, l'Amicale n'a pas la prétention de représenter tous les Algériens vivant en Tunisie. Notre association, à caractère culturel je le réitère, a pour mission de lier des relations entre la communauté algérienne et les Tunisiens. A cet effet, et malgré nos moyens qui sont très réduits, nous avons effectué plusieurs rencontres lors des célébrations historiques et religieuses. Nous avons rencontré les ministères de tutelle et organisé des séminaires et des universités d'été au profit de notre communauté. C'est l'Amicale qui représente la communauté lors de certaines célébrations. Nous tenons toujours à être présents lors de la Semaine culturelle algérienne en Tunisie. Nous avons des membres sur tout le territoire tunisien et même des binationaux qui nous servent un peu de relais avec nos frères tunisiens. Il y a eu même une thèse qui a été déposée à l'université de Tunis qui porte sur la communauté algérienne en Tunisie, présentée par un Algérien qui a la double nationalité et qui a fait une recherche poussée sur la constitution de notre communauté au fil de l'histoire.

**Comment les Algériens vivent-ils la transition en Tunisie ?**

Il y a eu un seul Algérien tué, mais il n'avait pas été ciblé en tant qu'Algérien. Il est issu d'une famille qu'on connaît bien et qui vit dans un quartier populaire chaud, où l'on déplore plusieurs décès d'ailleurs, tellement la répression a été terrible. Cet Algérien a trouvé la mort devant la porte de sa maison. Sinon, aucune victime parmi les Algériens lors de la révolution.

Au début, on avait peur que notre commu-

nauté ne soit visée, car une simple manipulation pourrait retourner la population contre nos ressortissants, d'autant que les régions d'où avait commencé la révolte renferment beaucoup d'Algériens. Néanmoins, cette phase est dépassée.

Il y a eu beaucoup de changement. Il y a une réelle volonté de rupture avec l'ancien régime. Je suis sûr que la Tunisie se dirige vers un État de droit.

**Un dernier mot ?**

Je m'adresserai à notre communauté pour dire qu'une nouvelle ère s'ouvre pour elle. J'espère que cette ère s'inscrive sous le signe de la confiance, en continuité de la conviction de notre État de sauvegarder l'intégrité de notre communauté où qu'elle soit et veiller à son bien-être.

M. C.

### Bio express

Chakib Djouhri, 37 ans, est l'actuel président de l'Amicale des Algériens en Tunisie. Actuellement cadre dans le secteur des assurances, il travaille pour le compte d'une société étrangère à Tunis, où il est établi depuis 1999. Il a également assuré le secrétariat général de l'Amicale de 2005 à 2008, date à laquelle la première assemblée générale avait eu lieu, le propulsant au rang de président. Enarque de la promotion 1995, Chakib Djouhri est également titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'Institut algéro-tunisien, en l'occurrence l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID).

Il a également été député du Front de libération national (FLN) entre 2002 et 2007, chargé alors de la communauté algérienne au Maghreb.

M. C.

**PREMIER MINISTRE TUNISIEN :**

**"Je suis à Alger en mission d'information sur la situation en Tunisie"**

Béji Caïd Essebsi, Premier ministre du gouvernement provisoire tunisien et envoyé spécial du président tunisien par intérim, Fouad Mebazaa, a déclaré, hier à Alger, qu'il se trouvait en Algérie "pour informer les autorités algériennes des derniers développements survenus dans son pays près de deux mois après la Révolution tunisienne". Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, M. Essebsi a fait savoir qu'il était "porteur d'un message d'amitié et de respect du peuple tunisien au peuple algérien ainsi qu'à son Président et à son gouvernement". M. Essebsi a indiqué par ailleurs que la Révolution en Tunisie avait contribué au "renforcement de la volonté populaire, ce qui a consolidé les liens de fraternité et de coopération avec les peuples frères, notamment les peuples voisins liés par un destin commun de par les facteurs stratégiques, amicaux et historiques qui les unissent". "Le saut qualitatif opéré dans la vie des Tunisiens a engendré des données diverses sur les plans national, régional et international", a encore affirmé M. Essebsi, considérant que les Algériens étaient les "mieux placés" pour servir d'interlocuteurs avec lesquels il serait possible d'"opérer un échange de points de vue".

Le Premier ministre tunisien est arrivé hier matin à Alger pour une visite d'une journée en Algérie. Il a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et aussi par le Premier ministre Ahmed Ouyahia

I. A.

SES CHARS PRENNENT DE VITESSE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# Kadhafi sur le point de gagner son pari

Les ministres des Affaires étrangères du G8 n'ont pas réussi à faire taire leurs divergences sur une possible action militaire en Libye. Le seul accord sur lequel ils se sont entendus est lié à la nécessité de nouvelles mesures contre la Libye et l'organisation d'une réunion urgente du conseil de sécurité de l'Onu dont la date n'est pas encore fixée. Il semble que cette réunion se tiendra au début de la semaine prochaine.

PAR SADEK BELHOCINE

La France et la Grande-Bretagne, les deux pays qui manifestent actuellement le plus de volonté à intervenir, notamment par le biais d'une zone d'exclusion aérienne, n'ont pas convaincu les autres membres du G8 de les suivre dans cette démarche. L'Allemagne, membre influent des pays les plus riches de la planète, semble préférer une voix diplomatique et économique. Les Etats-Unis paraissent pour l'heure hésiter, à l'image d'Hillary Clinton qui a évoqué une éventuelle aide "politique et économique" à l'opposition libyenne. Ce rendez-vous aura donc surtout permis aux pays membres du G8 de prendre acte de leurs divisions face la contre-offensive de Mouammar Kadhafi sur le terrain, et d'écarter l'option militaire. "Pour l'instant, je ne les ai pas convaincus", a reconnu ce matin le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, regrettant que pendant que l'Occident et les Russes débattent, "Kadhafi marque des points".

Les tanks de Kadhafi sont plus rapides que le Conseil de sécurité de l'ONU.

Seuls points d'accord lors de cette réunion : la reprise des discussions au sein du Conseil de sécurité afin de parvenir à une résolution qui accroisse la pression sur le dirigeant libyen, et la volonté d'associer les pays arabes à toute action en Libye. Pour le ministre des Affaires étrangères du gouvernement Merkel, l'Allemagne restait très sceptique sur l'idée d'une zone d'exclusion aérienne en Libye, et que le pays ne compte pas être impliqué dans une guerre en Afrique du Nord. "Si une zone d'exclusion aérienne, si une intervention militaire ne marchent pas, quelle sera la prochaine étape ? Enverrons-nous des hommes sur le terrain ? Est-ce la solution ?", s'est-il interrogé en anglais. A ses yeux, "une intervention militaire ne constitue pas la voie de la facilité".



"Nous devons être extrêmement prudents quant à une intervention militaire dans la région. Nous devons avoir une base légale très claire pour toute mesure prise au-delà des sanctions", a-t-il insisté, mettant en garde contre une intervention qui pourrait être considérée sur le terrain comme une action de l'Occident contre l'Afrique du Nord et le Monde arabe. La Grande-Bretagne, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, William Hague a estimé lors de sa conférence de presse que le G8 n'était pas "l'instance de décision" pour une action militaire en Libye et confirmé que de nouvelles discussions allaient s'ouvrir au Conseil de sécurité de l'ONU. "Le G8 n'est pas l'instance de décision. C'est un forum important bien sûr mais ce n'est pas l'instance de décision", a fait valoir M. Hague, qui plaquait aux côtés de la France pour une zone d'exclusion aérienne. Le G8 est d'accord pour dire "qu'il faut de nouvelles mesures, une discussion urgente au Conseil de sécurité de l'ONU et une réponse à l'appel de la Ligue arabe de ce week-end pour une protection de la population civile en Libye", a-t-il ajouté. "Il y a une volonté commune d'accroître la pression sur le régime Kadhafi. Nous voulons durcir les sanctions. Pour savoir comment nous allons faire cela, il faut de nouvelles discussions aux Nations unies", a-t-il précisé en reconnaissant que les pays "ne partageaient pas tous le même point de vue sur des questions comme une zone d'exclusion aérienne" au-dessus de la Libye. Le ministre russe des Affaires étrangères, lui, a indiqué lors de la conférence de presse du G8 "attendre que la Ligue arabe détaille sa proposition" de zone

d'exclusion aérienne, avant de prendre une décision plus précise. Le ministre italien des Affaires étrangères a plaidé pour un cessez-le-feu et l'instauration d'une zone humanitaire pour protéger les civils en Libye, en reconnaissant que "les tanks sont plus rapides que le Conseil de sécurité de l'ONU". "Il faut un cessez-le-feu, une zone humanitaire pour protéger les civils car la zone d'exclusion aérienne ne suffira pas. Elle ne garantira pas à elle seule la fin des violences", a déclaré M. Frattini lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G8.

## Le verrou stratégique, Ajdabiya tombe aux mains des forces de Kadhafi

Sur le terrain, le verrou stratégique d'Ajdabiya, dernière ville avant la capitale des insurgés libyens Benghazi, est en train de tomber, ont rapporté les médias se trouvant sur place. Selon eux, la chute a été extrêmement rapide. Il y a actuellement quelques bombardements sur la ville mais assez limités. Le défilé des voitures et des pick-ups est incessant, ont-ils témoigné, faisant état d'un violent bombardement des chars et camions lance-missiles des forces de Mouammar Kadhafi qui se trouvaient à une quarantaine de kilomètres de la ville de l'est libyen tenue par les insurgés. "Ils bombardent le dépôt d'armes. C'est un bombardement vraiment très intense. S'ils atteignent le dépôt d'armes, cela détruira Ajdabiya", a déclaré un civil soutenant les insurgés. Les insurgés ont déserté un poste de contrôle à la lisière ouest de la ville à la suite des bombardements, a constaté un correspondant de

presse. En début d'après-midi, la télévision d'Etat libyenne a annoncé que les forces fidèles à Mouammar Kadhafi ont repris le contrôle "total" d'Ajdabiya, dernier bastion avant le "centre névralgique" de la rébellion à Benghazi. Il est permis de penser qu'après la prise d'Ajdabiya, la ville de Tobrouk ne pourra faire face à l'armée pro-Kadhafi seule. D'autres villes contrôlées par les insurgés risquent de tomber dans les prochaines heures. Des coups de feu étaient entendus, hier, à Zouara où les forces du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi sont entrées la veille, tandis qu'un "calme prudent" régnait à Misrata (est de Tripoli) toujours sous contrôle de la rébellion, selon des habitants. "Un calme précaire règne à Misrata. Nous nous attendons à une offensive des forces de Kadhafi mobilisées dans une caserne près de la ville", a déclaré à une agence de presse, un porte-parole de la rébellion dans cette ville, joint par téléphone. "Pour le moment, la situation humanitaire est acceptable. Mais nous manquons de médicaments, après que les forces du dictateur ont bombardé un dépôt de médicaments la semaine dernière", a-t-il ajouté. La situation de Brega reste très incertaine. Selon un rebelle cité par une chaîne satellitaire arabe, "il s'agit d'avancées et de reculs. [Les rebelles] ne contrôlent pas davantage la ville que les forces pro-Kadhafi". En fin d'après midi, il est annoncé que l'armée de Mouammar Kadhafi contrôle désormais la ville pétrolière de Brega, dans le golfe de Syrte.

"Nous avons totalement perdu Brega. Nous ne pouvions pas faire face aux forces de Kadhafi", a déclaré un rebelle à l'agence. L'enjeu reste pour les forces du numéro 1 libyen le contrôle de Benghazi. Selon un correspondant de presse, "la ville n'est pas directement menacée, d'autant que les rebelles comptent désormais dans leurs rangs un nouveau commandant d'expérience, qui officiait auparavant auprès des forces de Kadhafi". Le journaliste parle de "bonne nouvelle pour les rebelles, car ce commandant a annoncé disposer d'environ 8.000 hommes, ainsi que d'armes lourdes". Il conclut : "Militairement, il est difficile pour Kadhafi d'attendre Benghazi. Il y aura des combats de rues et des pertes de son côté." Les forces du guide de la Jamahiria avancent inexorablement vers Benghazi. C'est le début de la fin de l'insurrection. Les chars du numéro 1 libyen ont avancé plus vite que l'UE, l'Otan et le Conseil de sécurité de l'Onu, la Ligue arabe et l'Union africaine, des «machins» trop lourds à la détente.

S. B.

Publicité

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA DE BOUMERDES

### DAIRA DE KHEMIS EL KHECHNA

### COMMUNE DE KHEMIS EL KHECHNA

N° 357-2011

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Khemis El Khechna lance un avis d'appel d'offres national ouvert en vue de la réalisation des projets suivants :

- 1- "ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES KHEMIS EL KHECHNA"
- 2- "REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET SALLE DE LECTURE COMMUNE DE KHEMIS EL KHECHNA"

Les entreprises intéressées par le présent avis et ayant la qualification principale dans le domaine doivent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de l'APC après la première parution de l'avis

d'appel d'offres dans les deux quotidiens nationaux et le (BOMOP) contre la somme de deux mille dinars algériens (2.000,00 DA) à verser auprès de M. le Trésorier intercommunal de Khemis El Khechna. L'offre doit être accompagnée des pièces réglementaires suivantes :

#### Pli technique :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et paraphée
- Certificat de qualification légalisée
- Une copie conforme légalisée du registre du commerce ou statut de l'entreprise (SARL, EURL, SNC... etc)

- Les pièces fiscales et parafiscales : (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) légalisées

- Le casier judiciaire n° 03 (moins de trois mois original)
- Une liste des moyens humains et matériels
- Références professionnelles et attestations de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage
- Extrait de rôle apuré
- Délais de réalisation
- Déclaration de probité
- La carte d'identification fiscale légalisée
- Cahier des charges de l'offre technique signé et paraphé.

#### Pli financier :

- La lettre de soumission
- Devis quantitatif et estimatif signé
- Le bordereau des prix unitaires.

L'offre du projet devra être présentée sous double enveloppe et anonyme séparée portant la mention :

#### A ne pas ouvrir

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES :

- 1- "ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRES KHEMIS EL KHECHNA"
- 2- "REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET SALLE DE LECTURE COMMUNE DE KHEMIS EL KHECHNA"

Le Président de l'APC

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'APC de Khemis El Khechna wilaya de Boumerdes.

La date de dépôt des offres est fixée le dimanche 03/04/2011 de 08h00 du matin jusqu'à 12h00.

Les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt (03/04/2011) à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

CISCO EXPO ALGÉRIE 2011 PRÉSENTE SES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

# Améliorer les compétences locales

*Cisco Expo 2011 est une rencontre des professionnels des TIC dont on associe la politique gouvernementale pour réduire la fracture numérique sachant que les TIC sont un vecteur de la croissance de nombreux pays émergents.*

PAR AMAR AOUIMER

« **L**a politique nationale de développement des technologies de l'information et de communication (TIC) est axée sur quatre articulations prônées par le Président Bouteflika à savoir la consolidation de l'Algérie sereine, l'amélioration de la bonne gouvernance, le développement humain et la dynamique de communication » a déclaré, hier, Mohamed Damou, chef de cabinet du ministère de la Poste et des TIC, à l'occasion de l'ouverture de la journée d'information, Cisco Expo Algérie 2011, organisée par l'entreprise Cisco Algérie.

Il a notamment indiqué que Cisco Expo 2011 est une rencontre des professionnels des TIC dont on associe la politique gouvernementale pour réduire la fracture numérique sachant que les TIC sont un vecteur de la croissance de nombreux pays émergents.



PH. D.R. Moussa Benhamadi.

Damou a également mis en relief les engagements financiers de l'Etat pour le plan quinquennal 2010-2014 avec le montant de 286 milliards de dollars dont 40 % sont consacrés à l'amélioration du développement humain. La modernisation du secteur des TIC est, selon lui, un objectif stratégique et consacre le programme stratégique de e-Algérie.

Le ministère de la Poste et des TIC accorde aussi une grande importance à l'expertise locale et au développement des PME et travaille à promouvoir ces technologies indispensables à l'essor et à la croissance économique du pays. Ainsi, les responsables chargés de la promotion des TIC et leur généralisation aux PME estiment que d'autres dispositions sont prévues pour les TIC afin de

favoriser et encourager les jeunes entrepreneurs en leur proposant des solutions novatrices créées par Cisco.

## Karim Dembri, DG Cisco Algérie revalorise les compétences locales

Le DG de Cisco Algérie estime que l'important consiste à mettre en place un tissu de compétences en Algérie qui va se développer et durer. « Il s'agit de consentir des efforts d'investissement et faire un bond qualitatif au niveau des partenaires en Algérie ».

Il ajoute : « Aujourd'hui, des projets de moyenne et grande envergure montrent un signe que l'informatique est en bonne santé ». Cisco apporte des solutions pour des entreprises en optimisant leur rendement. « Nous savons transformer notre paysage informatique et passer à une étape de consommateurs de technologies à celle de fournisseurs de services », a-t-il affirmé.

En matière d'investissement, Cisco et ses partenaires dans l'écosystème accompagnent les projets des entreprises, notamment dans la conception, l'ingénering et le développement des solutions d'exploitation et de la maintenance. Selon Dembri, Cisco Expo est une plateforme exceptionnelle qui permet aux participants de s'exposer à une palette d'informations sur les tendances et les technologies du moment et de comprendre l'état de l'art du monde d'éthique. « Les thèmes de cette année ont été choisis spécifiquement pour répondre aux besoins

des utilisateurs algériens et de leur permettre de préparer et de planifier stratégiquement leur futur de systèmes d'information et de communication » a-t-il ajouté, mettant en évidence les infrastructures de communication, les data center et le collaboration avec une phase particulière autour de la vidéo. Cisco Expo est aussi un forum qui offre des opportunités de discussion avec des experts et de partager des expériences avec d'autres partenaires dans le sens de démonstration technologique et de partage des compétences et des références.

L'investissement de Cisco Expo 2011 consiste à se doter d'une plateforme pour échanger des expériences et découvrir les meilleurs exemples et pratiques en Algérie. Pas moins de cinq trophées ont été décernés par Cisco durant la journée, à savoir les récompenses des meilleurs impact social (CNAS), impact compétences et emploi (APSI), impact pour les consommateurs et les PME (Algérie Telecoms), impact sur la productivité et la communication (Sonatrach) et enfin l'impact sur l'enseignement et la formation.

A. A.

## PRÉCIPITÉ PAR LA CRISE AU JAPON

### Le pétrole accélère son plongeon

Les prix du pétrole accélèrent leur plongeon, hier, le baril dégringolant de plus de 5 dollars à Londres, sur un marché rendu très fébrile par l'aggravation de la crise nucléaire au Japon. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril est tombé jusqu'à 107,88 dollars, sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, une chute de 5,79 dollars par rapport à la clôture de lundi. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril est tombé jusqu'à 107,88 dollars, sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, une chute de 5,79 dollars par rapport à la clôture de lundi. Il s'est légèrement repris dans les minutes suivantes, remontant jusqu'à 109,32 dollars (-4,35 dollars). C'est la première fois depuis le 23 février qu'il passe sous la barre des 110 dollars le baril. A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance a chuté jusqu'à 96,71 dollars, une chute de 4,48 dollars qui l'a amené à son plus bas niveau depuis deux semaines. Les cours du pétrole subissaient le regain d'inquiétudes sur la crise nucléaire au Japon à la suite du séisme dévastateur qui a frappé l'archipel vendredi. Par ailleurs, au moins six des 27 raffineries japonaises ont été arrêtées à la suite du séisme, réduisant 31% des capacités de raffinage de l'archipel nippon, cinquième plus grand raffineur au monde, a indiqué hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport mensuel. La fermeture de ces raffineries devrait entraîner une forte diminution à court terme des importations de brut du pays, estiment les analystes. A moyen terme, cependant, le Japon pourrait utiliser plus d'hydrocarbures (gaz et pétrole) pour la production d'électricité, afin de compenser la fermeture de centrales nucléaires dans l'archipel, ce qui pourrait accroître finalement sa consommation pétrolière. En Libye, la production de pétrole est à ce jour presque à l'arrêt en raison des violences, a estimé mardi l'Agence internationale de l'énergie (AIE)

R. E.

## ASSURANCES DE PERSONNES

# De nouvelles filiales s'impliquent

Le secteur national des assurances devrait connaître un rebond de ses activités et un changement dans la configuration de ses produits, avec la naissance de filiales spécialisées dans l'assurance de personnes, un secteur à gros potentiel, qui génère un chiffre d'affaires annuel de cinq milliards de dinars.

Trois filiales spécialisées dans l'assurance de personnes ont été annoncées et devraient donner un autre contour aux produits proposés jusque-là par les compagnies d'assurances, même si pour le moment le secteur privé reste encore en retrait de cette nouvelle tendance.

Les trois filiales mises en place par des assureurs nationaux, dont une en partenariat avec des groupes étrangers, sont notamment la SAPS (Société d'assurance, de prévoyance et de santé), Tala (Taamine Life Assurance), la troisième étant une joint venture de la CNMA et Salama Assurances-Algérie.

D'autres filiales pour l'assurance de personnes devraient suivre, selon des assureurs. La mise en place de ce type de filiales spécialisées dans la prise en charge de l'assurance de personnes intervient en fait en droite ligne de l'application de l'application de la

loi 04-06 du 20 février 2006 complémentaire à l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995, qui fait obligation à toutes les compagnies d'assurances de séparer l'activité des assurances de personnes de celles des dommages, rappelle-t-on.

La date butoir de l'application de cette loi a été fixée au 13 mars 2011 pour les compagnies d'assurances qui avaient jusqu'à dimanche dernier pour se mettre en conformité avec cette disposition régissant dorénavant le secteur des assurances.

Annoncée lundi par le P-dg de la SAA, la SAPS est en fait la première compagnie d'assurance de personnes en Algérie. Elle a été créée en partenariat entre le groupe français Macif, la SAA, la BDL et la BADR. Elle sera opérationnelle dès la semaine prochaine, selon Amara Latrous, par ailleurs président de l'Union algérienne des assureurs et réassureurs (UAR).

La SAPS avait obtenu le 10 mars dernier l'agrément pour son fonctionnement auprès du ministère des Finances. Elle a déposé ce mardi son agrément au CNRC pour obtenir son registre du commerce, avait annoncé lundi à l'APS M. Latrous.

## BILAN 2010 DES PORTS D'ALGÉRIE

# Baisse de 2% du volume des marchandises

PAR INES AMROUDE

Le volume des marchandises ayant transité par les ports commerciaux de l'Algérie a atteint 120,4 millions de tonnes en 2010, en baisse de 2% par rapport à l'année 2009 a indiqué, hier, la Société de gestion des participations des ports (SGP-Sogeports). En 2009, les marchandises traitées sur l'ensemble des ports d'Algérie ont totalisé 122,7 millions de tonnes, selon la même source qui n'a pas donné de précisions sur la raison de cette baisse.

La part des marchandises non conteneurisées s'inscrivait, elle, en légère hausse de près de 1,5% en 2010 à 19,7 millions de tonnes, contre 19,5 millions de tonnes en 2009, a précisé Sogeports dans ce bilan rapporté par l'APS. Le gouvernement

avait décidé, depuis octobre 2009, la réorientation du trafic de marchandises non conteneurisées sur d'autres ports que celui d'Alger.

Cette mesure avait été prise pour désengorger le port d'Alger, marqué par un allongement de la durée à quai des navires et une importante rade qui se traduisait par des impacts extrêmement pénalisants pour l'économie. Il s'agissait aussi d'assurer une fluidité des trafics portuaires à travers une meilleure utilisation des capacités portuaires existantes.

Selon la SGP-Sogeports, le séjour en rade des bateaux au port d'Alger a été réduit presque de moitié en 2010, après la décision gouvernementale de réorienter les marchandises non conteneurisées vers d'autres ports du pays.

L'attente moyenne des navires en rade a baissé de moitié en 2010 tombant à 1,58 jour, contre 3,14 jours durant l'année 2009. Des experts estiment que cette décision s'est traduite positivement sur l'activité des autres ports à l'image de ceux de Mostaganem et de Djendjen (Jijel) par l'augmentation de leur trafic. A titre d'exemple, le port de Djendjen a traité un nombre de 232.582 véhicules en 2010, contre seulement 25.034 véhicules en 2009. Le port de Mostaganem a, quant à lui, traité 52.481 véhicules du 1er janvier à fin novembre 2010, contre 16.781 véhicules durant toute l'année 2009. La SGP-Sogeports détient pour le compte de l'Etat un portefeuille d'entreprises portuaires à Alger, Annaba, Arzew, Béjaïa, Djendjen, Ghazaouet, Mostaganem, Oran, Skikda, et Ténès.

I. A.

## OUAGUENOUN

## La route dans un état lamentable

Ouaguenoun est l'une des plus anciennes communes de la wilaya de Tizi Ouzou. Elle a été érigée en daïra suite à l'avant dernier découpage administratif en 1984. Et elle n'est située qu'à 15 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Chaque jour, des centaines de ses habitants se rendent à Tizi Ouzou où ils travaillent ou suivent leurs études. Aucun problème de transport n'est à déplorer dans cette région. Le citoyen peut se rendre au chef lieu de wilaya à n'importe quel moment de la journée et jusqu'à une tardive de l'après midi. En effet, des centaines de transporteurs privés desservent comme il se doit la commune de Ouaguenoun et les nombreux villages qui longent la route Tikobaine, comme Timizar Loghbart, Lemdhamer, Levdhahi, Tala Gahia, Laâzib Ouhedadh. Mais le problème que ne cessent de déplorer les citoyens, particulièrement les automobilistes et surtout les transporteurs, est l'état de la route reliant le chef lieu de la commune de Ouaguenoun (Tikobaine) à Tizi Ouzou. C'est une route complètement dégradée, a-t-on constaté, avec des dizaines de dos d'âne érigés de façon anarchique à des distances qui ne dépassent pas parfois la centaine de mètres et en l'absence aussi bien d'école que d'habitations. Cela sans compter les endroits où la chaussée est entièrement défoncée. C'est le cas par exemple au chef lieu du village Timizart Loghbar où les automobilistes sont obligés d'user de mille et une astuces pour ne pas tomber dans d'immenses trous. Au village Lebdhahi, c'est le même décor qui s'offre aux chauffeurs avec une route dans un piteux état. Suite aux travaux de raccordement au gaz de ville, la route a subi des dégâts énormes et les entreprises s'en vont sans réparer les dommages qu'ils ont occasionnés. Les habitants de la région de Ouaguenoun interpellent le ministre des travaux publics et le wali de Tizi Ouzou pour intervenir afin de mettre fin à leur calvaire et à la passivité des responsables locaux, notamment les élus et ceux de la direction de wilaya des travaux publics.

L. B.

## MAÂTKAS

## L'OLIVIER EN FÊTE

*La fête de l'olivier aura lieu cette année du 18 au 21 mars prochains. Encore une fois, le village Ait Zaim, dans la commune de Maâtkas (wilaya de Tizi Ouzou) sera au rendez-vous d'une fête qui ne passera pas sans doute inaperçue à l'instar de l'édition précédente.*

PAR LOUNES BOUGACI

Désormais, le village Ait Zaim, implanté en plein milieu d'oliviers interminables, possède sa fête annuelle au grand bonheur de sa population qui ne va plus se morfondre dans l'ennui. L'événement est organisé principalement par l'association culturelle Tigejdit en large collaboration avec l'Union sportive et le comité du village Ait Zaim avec le patronage de la ministre de la Culture et sous l'égide de la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou. Ce sont les efforts de plusieurs partenaires qui aboutissent de ce fait à l'organisation de cette manifestation qui célèbre un grand symbole et non des moindres de la culture et de la société kabyle voire même de son économie. Un riche programme a été concocté pour la circonstance. Quotidiennement, différents sites aménagés auront à accueillir des ateliers d'extraction traditionnelle d'huile d'olive, des ateliers de greffage pour les enfants, des ateliers de construction de maisons kabyles sans oublier les expositions. L'ouverture officielle aura lieu le 18 mars avec un cross pour enfants suivi d'une exhibition sportive. Les organisateurs annoncent pour la même journée une démonstration des grandes cuisinières du village. « Chaque cuisinière préparera en public les plats servis au cours du déjeuner gastronomique », annoncent les organisateurs de l'association culturelle Tigejdit. Le site du musée sera également ouvert et ce, gratuitement aux visiteurs quotidiennement de 10 h à 17 h. Une équipe composée d'adhérents de l'association montrera au grand public les différentes techniques et étapes de réalisation d'une maison kabyle. La fête en question prévoit un marché du terroir où seront proposés à la vente des produits locaux



comme l'huile d'olive, des olives, de la poterie, des robes kabyles... Tous ces produits ont été réalisés par des producteurs de la région, précisent les organisateurs. En plus de ces activités liées directement avec le thème de la manifestation, il est programmé des activités parallèles comme un tournoi de jeux d'échecs, la présentation de pièces théâtrales des récitals poétiques ainsi que des visites guidées sur plusieurs sites comme le musée de l'association, les maisons kabyles et les champs d'oliviers.

L'édition de cette année aura pour thème « Renaissance d'un terroir et d'une tradition ancestrale ». Fêter l'olivier devient désormais une coutume à Ait Zaim avec la tenue de la deuxième édition de la fête de l'olivier. Une fête autour de l'information, la promotion et la valorisation de l'olivier et ses produits, notamment l'huile d'olive. « C'est pour perpétuer deux mille ans d'histoire et c'est aussi une tradition ancrée dans les régions oléicoles du bassin méditerranéen. Cette fête vise à perpétuer l'histoire et le rôle que l'olivier a joué dans la vie quotidienne des populations de la Méditerranée », indiquent les organisateurs. Cette initiative a pour but de sensibiliser les opérateurs de la filière oléicole régionale pour valoriser cet héritage culturel et ce patrimoine. Il s'agit, rappellent les organisateurs, d'un produit national et régional, symbole d'une identité forte.

« L'olivier et ses produits, en particulier l'huile d'olive, jouent un rôle prépondérant dans le tissu socio-économique de la région connue par son important pôle industriel de l'huile d'olive ainsi que par ses terres propices pour la culture de l'olivier », ajoute-t-on. Avant de conclure que tous les atouts sont réunis pour faire d'Ait Zaim et de ses régions un pôle d'attraction pour le développement et la promotion de la filière, du paysage et du patrimoine oléicole régional.

Les membres de l'association Tigejdit soulignent que la fête de l'olivier d'Ait Zaim se veut aussi bien un point de rencontre et d'échanges entre les différents acteurs de la filière oléicole régionale, nationale et internationale qu'un événement culturel et un outil de communication autour des bénéfices nutritifs de l'huile d'olive. Cette manifestation se veut la rampe de lancement d'une valorisation touristique de la région à travers l'olivier et ses produits. « Notre ambition est de donner à la fête de l'olivier à Ait Zaim toute l'ampleur festive et médiatique que méritent le terroir et le savoir-faire local et l'inscrire dans l'agenda des grandes manifestations oléicoles méditerranéennes de promotion de l'huile d'olive de qualité et dans les événements culturels de découverte et de partage », concluent les animateurs de l'association culturelle Tigejdit.

L. B.

## AIT LAHCÈNE (ILLOULA OUMALOU)

## HOMMAGE À L'ATHLÈTE MESBAHI AISSA

Le village Ait Lahcène, dans la commune d'Iloula Oumalou, a rendu un vibrant hommage la semaine dernière à l'un de ses meilleurs athlètes, décédé à la fleur de l'âge. Il s'agit du regretté Mesbahi Aissa. C'est sous l'égide de l'association sportive amateur Inourar que l'hommage en question a été organisé. Mesbahi Aissa a tiré sa révérence à l'âge de 22 ans après avoir réalisé plusieurs exploits sportifs dans le domaine des arts martiaux. Il est parti le 29 janvier 2011 mais la population de son vil-

lage a tenu à honorer sa mémoire. Le jeune athlète de kung-fu s'est distingué à maintes reprises tant au niveau national qu'international avec la sélection nationale et avec son club sportif Inourar d'Ait Lahcène. « C'est une partie de la mémoire collective qui s'est effondrée. Aissa Mesbahi est parti et a laissé derrière lui un palmarès qui parle de lui-même après un brillant parcours avec son club formateur Inourar », souligne l'un de ses amis. Le regretté fut sélectionné en équipe nationale en 2006 et en 2008, il a été

vice-champion en championnat arabe en Tunisie. Quelques mois plus tard, l'athlète d'Ait Lahcène a réussi à décrocher la 2e place au championnat d'Afrique des nations, en Libye. En décembre 2008, Aissa Mesbahi arracha la deuxième place au championnat d'Alger puis la troisième place au championnat d'Afrique l'année suivante en Tunisie. Il a participé dans les championnats arabes en Jordanie et au Liban où il a obtenu la deuxième place. Pour lui rendre hommage, le comité du village et le club sportif local ont

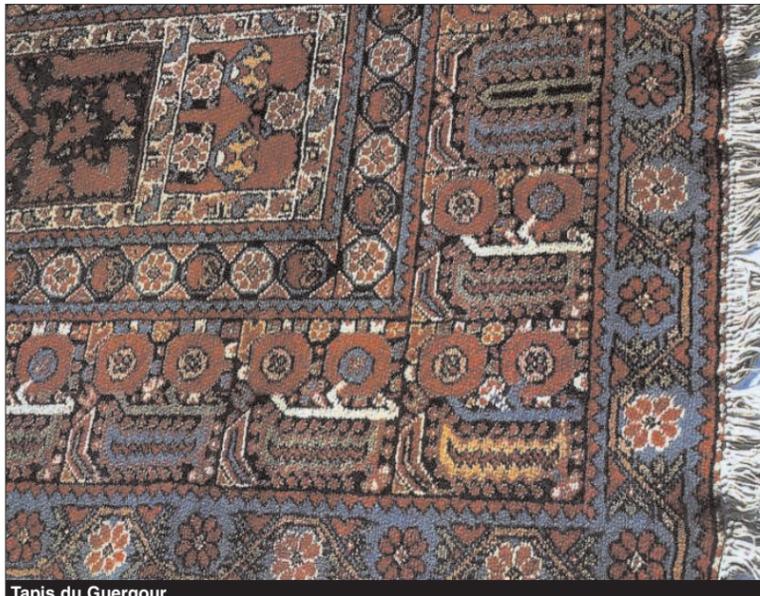
organisé des activités à sa mémoire. Des activités sportives ont eu lieu en présence de plusieurs invités d'honneur dont le président de la fédération des arts martiaux, le président de la ligue de Tizi Ouzou, des représentants du ministère de la jeunesse et des sports ainsi que des autorités locales comme le maire et le chef de daïra et le vice président de l'APW. Un buste a été inauguré à la même occasion en présence des villageois qui sont venus tous dire qu'ils n'oublieront jamais Aissa.

L. B.

SETIF, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

# Opération sauvetage pour le tapis du Guergour

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Sétif œuvre à la réhabilitation du tapis du Guergour qui présente, depuis quelques années, des signes de régression menaçant de conduire à la disparition de ce patrimoine séculaire, selon son directeur.



Tapis du Guergour.

Les femmes qui sont passées maîtresses dans l'art de tisser ce tapis "n'ont pas eu de relève et c'est ce qui met en péril ce patrimoine", affirme Zoubir Boukaabache, soulignant que la CAM, pour y remédier, vient de choisir plusieurs artisanes pour les charger d'ouvrir des ateliers et d'y former des jeunes tisserandes capables de transmettre ce savoir-faire aux générations futures.

Cette mission de formation sera assurée au Centre de l'artisanat de la cité Bel-Air (nord de Sétif) qui bénéficiera "très prochainement" d'une opération de réhabilitation et de réaménagement, selon ce responsable qui souligne que cet établissement dispense actuellement des formations en céramique et en dinanderie.

Le tapis du Guergour est l'un des plus vieux tapis d'Algérie. Son origine remonterait au IX<sup>ème</sup> siècle, apparaissant pour la première fois dans la région de Hammam

Guergour, à environ 45 km au nord de Sétif.

Ce tapis, dont les secrets de fabrication ne sont aujourd'hui détenus que par de rares tisserandes, se caractérise par l'harmonie de ses couleurs, dominées par le rouge brique et le vert foncé ainsi que par la présence de motifs inspirés de la culture et de la nature de cette région montagneuse qui lui a donné son nom.

La réputation de ce tapis a depuis longtemps dépassé les frontières nationales, a souligné la Direction du tourisme où l'on affirme que cet ouvrage traditionnel a obtenu plusieurs distinctions lors de salons internationaux.

Le tissage de ce tapis a toutefois enregistré un net recul au cours des ces dernières années en raison de

l'inondation du marché par une multitude de tapis industriels bon marché, mais aussi à cause du renchérissement des matières premières et le temps très long mis par les artisanes pour le tisser à la main.

La région de Sétif dispose d'un artisanat traditionnel particulièrement riche et diversifié, aux origines bien lointaines. Parmi ses produits distinctifs figurent, outre le tapis du Guergour, le tapis de Boutaleb (sud de Sétif) tissé avec de l'alfa et El haïk el margoum, genre de pardessus brodé pour femmes, produit à base de laine pure avec de fins parements aux couleurs variées, dans les régions de Boutaleb et de Ouled Tebbane.

APS

MEDEA, RÉALISATION DU LOGEMENT RURAL

## La maçonnerie chaînée bientôt fonctionnelle



Des logements ruraux, réalisés en maçonnerie chaînée, un procédé technique économique et écologique, sont en cours de concrétisation à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa et devraient être fonctionnels d'ici au début du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours, selon l'Office de

promotion et de gestion immobilière (OPGI). Un premier quota de 30 logements ruraux, construits selon ce nouveau procédé, est testé, pour la première fois, au niveau de la commune d'Ouled Deid, l'une des cinq communes retenues pour cette opération pilote, a indiqué l'OPGI, précisant que la totalité de

ce quota sera attribué aux bénéficiaires au mois de septembre prochain. L'on estime à 150 unités, le nombre global de ce type de logements qui seront réalisés, dans un avenir proche, à travers d'autres communes pilotes, en l'occurrence El-Hamдания, Benchicao, Tlatet-Douairs et Boughzoul, tout en évoquant la possibilité d'élargir cette expérience là où le besoin se fait exprimer.

L'option de la maçonnerie chaînée dans la réalisation des logements de type rural est motivée, selon les responsables de l'OPGI, par les multiples avantages qu'offre cette nouvelle technique de construction, du point de vue du coût de la construction que de son aspect fonctionnel.

Outre la bonne résistance de ces constructions aux aléas climatiques, celles-ci ont l'avantage d'assurer des gains économiques, par rapport aux frais de constructions nécessaires à la réalisation des logements classiques, pouvant osciller entre 1.800DA et 1.900 DA pour le m<sup>2</sup> bâti.

Cette dernière fait état également d'une réduction de l'ordre de 25% des quantités de ciments ou de rond à béton utilisées pour la construction d'un logement de ce type. L'autre avantage de ces constructions, c'est les économies en matière de consommation d'énergie qu'elles garantissent, aussi bien en période hivernale que durant l'été, grâce à leur structure isothermique.

APS

BÉJAÏA

### Nul n'est à l'abri d'un handicap

Ils sont 18.285 à être recensés et à figurer sur les tablettes de la DAS. Ils, ce sont les handicapés que notre société encore peu tolérante continue à exclure à tour de bras. Beaucoup ont une existence toute virtuelle puisque les autres, les valides, n'ont pas encore réussi à se départir des clichés réducteurs et ravageurs qui assimilent le handicap à une tare. Si certains handicaps sont congénitaux, d'autres peuvent survenir et frapper à tout âge n'importe qui. Aucun citoyen en vérité n'est à l'abri d'un accident et des séquelles qui peuvent en résulter. Preuve patente de l'indifférence de tous, il n'existe aucun espace propre à cette catégorie sociale ni couloirs de circulation ni facilités d'accès aux édifices publics et aux moyens de transport... C'est du coup l'autonomie du handicapé qui en prend un coup et la dépendance qui s'installe. Le large public ne prend conscience de leur existence et de leur quasi normalité en ce qu'il sont aptes au même titre que les autres à tenir leur rang dans la société qu'une fois l'an à l'occasion de la journée qui leur est consacrée. Très pointilleux sur leurs aptitudes à faire autant sinon mieux que les valides, ils refusent toute forme de condescendance et de paternalisme inhibiteurs. Ils ont tout au plus besoin d'amour et d'affection. Alors exit les élégies et les ritournelles mesquines.

A Akbou où ils sont plus de 3.000, la très active association "Assirem" a tenu à leur rendre un hommage appuyé en récompensant les plus méritants, ceux qui se sont distingués par leur abnégation et leur pugnacité à se faire une place au soleil. Dix fauteuils roulants ont par ailleurs été distribués.

A Béjaïa, c'est la DAS qui a concocté un programme riche et varié qui aura pour cadre la maison de la culture Taos-Amrouche qui débutera par une visite au centre pour enfants inadaptés pour se terminer par un gala musical. Entre temps, une remise de prix, sous forme de matériels dont des fauteuils roulants, des appareils auditifs, des cannes pour aveugles, est prévue.

POSTES ET TIC

### Résultats probants

Comme le veut une tradition largement ancrée, chaque visite ministérielle offre l'occasion de tirer des conclusions sur ce qui a été fait et décidé. La récente visite de Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, aura été riche en décisions porteuses. Ainsi, le principe des postes itinérantes destinées à desservir les régions les plus reculées de la wilaya a été arrêté. De même, le renforcement de la qualité des services par l'accès aux technologies avant-gardistes pour ce qui concerne l'internet a été décidé. Par ailleurs, un accord a été signé avec l'université pour asseoir un incubateur destiné à la création d'entreprises. Enfin, la mesure la plus spectaculaire est sans doute la régularisation des contractuels et de ceux activant dans le cadre du pré-emploi. Une décision unanimement saluée par tous.

### Les travailleurs de la Casnos débrayent

Le collectif des travailleurs de la Casnos a observé, dans la journée de dimanche dernier, un arrêt de travail de deux heures et demie. Leur principale revendication porte sur l'amélioration de leur statut. Ils déplorent aussi le fait que leur structure est toujours dirigée par un intérimaire.

### Ouverture du Salon des loisirs éducatifs

Educ Loisir en partenariat avec le TRB organise du 1 au 19 mars le 14<sup>e</sup> salon des loisirs éducatifs. Cette manifestation intéresse le monde de l'éducation, les institutions locales mais aussi les wilayas appelées au développement des parcs de loisirs et des sites à vocation touristique. Il faut rappeler qu'Educ Loisir mène une campagne sur la sécurité de nos chérubins dans leur vie de tous les jours. C'est ce volet essentiellement qui sera mis en exergue lors de ce salon.

M. R.

SEISME, TSUNAMI ET RISQUE NUCLÉAIRE

# Une déferlante s'abat sur la troisième économie mondiale

*L'économie du Japon est confrontée à une véritable déferlante après le violent séisme de vendredi suivi d'un tsunami qui ont ravagé le nord est du pays et auxquels s'ajoutent la menace d'accidents nucléaires, plongeant ainsi le pays dans une crise inédite, estiment mardi des économistes.*

Troisième puissance au monde derrière les États-Unis et la Chine, l'estimation financière du drame pour le Japon ne sera sans doute connue que d'ici une à deux semaines, selon les analystes qui espèrent toutefois un retour à l'activité à moyen terme, grâce aux efforts de reconstruction et à la reprise de la consommation.

L'activité a freiné depuis vendredi au Japon, et plusieurs entreprises des secteurs phares de l'automobile, de l'électronique ou des télécommunications ont dû suspendre une partie, voire l'ensemble de leur production, tandis que les employés peinent à se rendre sur leur lieu de travail à cause de perturbations dans les transports.

Avec des ports et aéroports détruits ou fermés, des usines à l'arrêt, des circuits logistiques perturbés et une population traumatisée, la catastrophe a déjà un impact considérable.

Toutefois, l'agence de notation financière Moody's estime que le Japon est bien armé pour faire face aux conséquences économiques du séisme notamment en raison de l'importance de son épargne, qui pourra être



mobilisée pour financer la reconstruction du pays.

Pour l'agence, le Japon, dont l'économie pèse 6.000 milliards de dollars, soit "les économies allemande et italienne réunies", a la capacité d'absorber le choc dans le temps.

Elle estime qu'en général, les économies riches ont prouvé qu'elles étaient en mesure de faire face à des catastrophes naturelles.

Il n'en reste pas moins que la catastrophe pourraient coûter quelque 100 milliards de dollars à l'économie japonaise, soit 2% du Produit intérieur brut (PIB), a estimé mardi le groupe bancaire de Singapour DBS Group.

Le Produit intérieur brut (PIB) du pays avait atteint

5.473,6 milliards de dollars (+3,9%) sur l'ensemble de l'année 2010, selon des chiffres annoncés début mars.

D'une ampleur identique, le tremblement de terre de Kobé en 1995 avait coûté 103 milliards de dollars à l'économie du pays.

Le gouvernement japonais avait affirmé dès dimanche que cette catastrophe devrait avoir un impact "considérable" sur l'économie du pays.

Le tremblement de terre de magnitude 8,9 et le tsunami qui l'a suivi ont dévasté la côte Pacifique du Tohoku (nord-est), comptant au total pour 8% du Produit intérieur brut (PIB) du Japon.

De nombreuses activités côtières ont été réduites à néant

et les infrastructures ravagées par une vague de dix mètres de haut dans la métropole de Sendai.

Le séisme a également endommagé la centrale nucléaire de Fukushima 1, où les accidents se succèdent. "Le niveau de radioactivité a considérablement augmenté" sur le site, a déclaré le Premier ministre japonais, Naoto Kan.

Parmi les mesures engagées pour soutenir l'économie locale, la Banque du Japon a injecté au total 23.000 milliards de yens (202 milliards d'euros) sur le marché monétaire.

La Bourse de Tokyo en paye le prix mardi, l'indice Nikkei 225 qui représente les valeurs des entreprises indicatrices de la

santé économique du pays s'est effondré de 10,55%, sa troisième plus forte chute historique.

La panique s'est ainsi propagée en Asie où les Bourses ont emboîté le pas à celle de Tokyo, Shanghai a fini en baisse de 1,41%, et Hong-Kong a clôturé à -1,41%.

Les avis d'experts divergent quant à l'impact de la situation au Japon sur l'économie mondiale mais beaucoup considèrent que la production très perturbée au Japon et le spectre d'un rapatriement de capitaux sont une menace pour la reprise déjà fragilisée par l'envolée des prix du pétrole et la crise de la dette européenne.

En outre, les inquiétudes des observateurs et des investisseurs focalisaient mardi sur des risques de fuites radioactives importantes à la centrale nucléaire de Fukushima (nord-est du pays), où une seconde explosion a été enregistrée mardi, augmentant davantage le risque d'une catastrophe nucléaire.

Plus le risque nucléaire s'intensifie plus il augmente l'impact de la catastrophe sur le marché des devises, commentaient les analystes.

L'euro perdait du terrain face au dollar mardi, et le yen progressait, les cambistes fuyant les investissements jugés plus risqués, inquiets de l'évolution de la situation au Japon.

L'euro valait mardi matin 1,3859 dollar contre 1,3985 lundi et baissait aussi face au yen, à 112,98 yens contre 114,22 yens lundi soir.

Le dollar reculait également face à la devise nipponne à 81,52 yens contre 81,65 yens lundi soir. **APS**

## 2.414 décès confirmés

Les séisme et tsunami meurtriers survenus vendredi dernier au Japon ont fait 2.144 décès confirmés, rapportent mardi les agences de presse citant l'agence de la police nationale du Japon.

1.254 décès ont été confirmés dans la préfecture de Miyagi, a précisé l'Agence de la police nationale.

Selon les chiffres de diverses régions fournis par la police, plus de 6.000 personnes sont décédées ou sont encore portées disparues suite à la catastrophe de vendredi.

Par ailleurs, le département des pompiers du ministère de l'Intérieur a indiqué que le séisme et le tsunami avaient détruit complètement ou partiellement 72.945 maisons à la date de lundi 23h (14h GMT).

Un séisme de magnitude 9.0 (nouvelle évaluation de l'USGS) a frappé

les zones côtières du Pacifique dans le nord-est et l'est du Japon, et déclenché un tsunami puissant, causant ainsi de lourdes pertes humaines et matérielles, rappelle-t-on.

## Évacuation probable des îles Kouriles et Sakhaline

Les militaires russes sont prêts à évacuer les habitants des îles Kouriles et de Sakhaline en cas de détérioration de la situation radioactive due aux explosions à la centrale de Fukushima 1, a indiqué mardi un porte-parole de l'armée.

"Les militaires sont prêts à assurer une évacuation en temps nécessaire des militaires, leurs familles et des civils des Kouriles et de Sakhaline si besoin est", a déclaré un porte-parole de la région militaire de l'Extrême-Orient, cité par l'agence Ria Novosti.

Selon cette source, cette région militaire a prévu de mobiliser les navires de la flotte du Pacifique et des avions militaires pour assurer l'évacuation des îles qui ont une infrastructure de transport limitée.

La crise nucléaire s'est aggravée mardi au Japon après une nouvelle explosion et un incendie à la centrale de Fukushima 1, où les accidents se succèdent depuis le violent séisme de vendredi.

## 6 raffineries sur 27 suspendent leurs activités

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a révélé dans son rapport mensuel que l'activité d'au moins six raffineries sur les 27 du Japon avait été suspendue à la suite du séisme de vendredi, amputant l'archipel de 31% de sa capacité totale de raffinage.

L'arrêt de ces raffineries a "sévèrement réduit les approvisionnements nationaux de produits" raffinés, note l'AIE. Le cinquième plus gros raffineur de la planète importe en temps normal 3,7 millions de barils de pétrole brut par jour en provenance d'Arabie saoudite (29%), des Emirats arabes unis (21%), du Qatar (12%), d'Iran (7%) et de Russie (7%), selon l'agence. Le pays disposait fin 2010 de 590 millions de barils de pétrole en réserves de pétrole, représentant 170 jours d'importations nettes, essentiellement sous forme de pétrole brut.

Le gouvernement a temporairement permis à l'industrie pétrolière de puiser dans une partie de ces stocks, note l'AIE. "L'abondance des réserves signifie que le problème est plutôt de s'assurer que les approvisionnements peuvent être réalisés dans les zones les plus affectées" par le séisme, ajoute-t-elle.

**APS**

## BAHREIN

# Les pays du Golfe envoient des soldats pour soutenir le régime

Des troupes de la force commune du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en provenance d'Arabie saoudite sont arrivées lundi 14 mars à Bahreïn. "L'avant-garde du Bouclier de la péninsule a commencé à entrer dans Bahreïn", a indiqué la télévision officielle de Bahreïn, montrant des véhicules militaires en train de traverser la chaussée du roi Fahd, le pont-digue qui relie ce royaume du Golfe à l'est de l'Arabie saoudite.

Les autorités bahreïnes ont appelé la population à "coopérer entièrement" avec les forces saoudiennes et des autres pays du Golfe venues prêter main forte aux autorités face à l'extension de la contestation chiite a rapporté le journal *Le Monde*.

Plus tôt dans la journée, un responsable saoudien avait indiqué que plus d'un millier de soldats saoudiens de la force commune du CCG étaient arrivés à Bahreïn dimanche soir. Selon lui, les forces du CCG se limiteront à protéger des infrastructures stratégiques comme les installations pétrolières et électriques, ainsi que les banques. L'envoi de troupes de la force commune des pays du Golfe dans ce petit royaume fait suite à "une demande de soutien de Bahreïn", s'est justifié, lundi, le gouvernement saoudien dans un communiqué. Il a souligné en outre qu'en vertu d'un accord entre les six pays du CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Qatar, Oman et Koweït -, "toute atteinte à la sécurité d'un des Etats membres est considérée comme une atteinte à la sécurité de tous les membres".

Les Emirats arabes unis ont envoyé à Bahreïn "environ 500 policiers" pour aider les autorités de ce royaume à restaurer l'ordre, a annoncé lundi à Paris le ministre des Affaires étrangères des Emirats, cheikh Abdallah ben Zayed, avant une rencontre avec Hillary Clinton. Le ministre d'État pour les affaires étrangères, Anouar Gargash, avait annoncé plus tôt dans la journée l'envoi de troupes. "La décision des Emirats (...) s'inscrit dans le cadre du souci des pays du CCG de rester unis face à tout danger et de considérer que leur sécurité et leur stabilité sont indivisibles", avait-il justifié. Le CCG, groupement des monarchies arabes de la péninsule, dont fait partie Manama, a exprimé plus d'une fois sa solidarité avec les autorités bahreï-



nies, qui font face à une contestation animée essentiellement par des activistes chiites.

L'opposition a vivement réagi, estimant dans un communiqué que "le peuple de Bahreïn fait face à un réel danger, celui d'une guerre contre les citoyens bahreïnis sans déclaration de guerre". "Nous considérons l'entrée de tout soldat, de tout véhicule militaire dans les espaces terrestre, aérien ou maritime du royaume de Bahreïn comme une occupation flagrante, un complot contre le peuple de Bahreïn désarmé, et une violation des accords et des conventions internationales", dénoncent les opposants.

De son côté, la Maison Blanche a appelé lundi les pays du CCG à "respecter les droits" des habitants de Bahreïn. "Nous exhortons nos partenaires du CCG à faire preuve de retenue et à respecter les droits des Bahreïnis, et à agir de manière à soutenir le dialogue au lieu de le saper", a déclaré un porte-parole de la présidence américaine, Tommy Vietor. La chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, devrait rencontrer le ministre des affaires étrangères des Emirats, cheikh Abdallah ben Zayed, en marge de réunions informelles entre les ministres des affaires étrangères du G8 à Paris.

## Appel au dialogue national

Des manifestants ont bloqué, dimanche, le secteur du district financier de Manama avant d'être dispersés par la police. Mais en soirée, d'autres manifestants ont coupé des routes menant à ce quartier d'affaires. Des rumeurs insistantes avaient circulé sur une intervention le 17 février

de la garde nationale saoudienne dans la répression de manifestants qui campaient place de la Perle, mais elles n'ont jamais été confirmées.

La monarchie de Bahreïn a accédé, dimanche soir, à des demandes de l'opposition pour favoriser un dialogue national. Le prince héritier, Salman Ben Hamad Al-Khalifa, a accepté que le dialogue avec l'opposition porte "sur un Parlement aux pleins pouvoirs" et sur "un gouvernement qui représente la volonté du peuple". Le prince héritier a été chargé par le roi, Hamad Ben Issa Al-Khalifa, d'engager le dialogue avec les opposants, mais le mouvement chiite Wefaq y a posé des conditions, dont la démission du gouvernement. L'opposition réclame que le gouvernement reconnaisse "le droit du peuple à élire un Parlement à pleins pouvoirs législatifs" et son droit d'"avoir un gouvernement élu".

Les Etats-Unis ont "fermement" condamné les violences et exhorté "le gouvernement de Bahreïn à mener un dialogue pacifique et constructif avec l'opposition plutôt que de recourir à la force", a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney. Washington entretient des relations étroites avec Bahreïn, qui accueille la 5e flotte américaine. Le souverain a souhaité voir "toutes les parties s'asseoir rapidement autour de la table du dialogue national, avec des intentions sincères, pour arriver à un consensus" sur les moyens de sortir le royaume de sa crise, a rapporté l'agence officielle BNA. La contestation a démarré le 14 février dernier et avait fait à ses débuts sept morts parmi les manifestants.

## MAROC

## Rassemblement à Paris pour une nouvelle constitution



Un rassemblement pour exiger une nouvelle constitution "émanant de la volonté du peuple marocain" est prévu dimanche prochain à Paris, à l'initiative du Comité marocain de suivi du 20 Février, soutenu par une quarantaine d'associations et de partis politiques.

Le Comité marocain de suivi du 20 Février est né dans le sillage de manifestations organisées ce jour-là dans le royaume et ailleurs, pour exiger des réformes politiques dans le pays, notamment l'amendement de la Constitution. Dans une déclaration rendue publique mardi, le Comité a souligné que depuis ce jour du 20 février, un nouveau cycle de luttes s'est ouvert par des manifestations décentralisées partout, au Maroc et ailleurs, pour exiger une "rupture véritable et totale avec toutes les institutions non démocratiques mises en place par le régime".

Le roi du Maroc Mohammed VI avait annoncé, le 9 mars dernier dans un discours, une révision partielle de la constitution et la désignation d'une commission pour cela.

Les jeunes du mouvement du 20 Février considèrent cette réponse "insuffisante" et appellent à continuer la lutte par de nouvelles manifestations le 20 mars partout au Maroc et ailleurs, et demandent aux Marocains de continuer la mobilisation.

Ils réclament notamment une nouvelle "Constitution démocratique émanant de la volonté du peuple", la démission du gouvernement et la dissolution des deux chambres du parlement, la séparation des pouvoirs avec une justice indépendante et le jugement des responsables de la torture et des crimes contre les Marocains.

Le rassemblement de Paris est prévu successivement sur le Parvis des droits de l'homme, place Trocadéro, et devant l'ambassade du Maroc, située à 200 mètres de là. Le Comité marocain de suivi du 20 Février compte en son sein une vingtaine d'organisations dont l'Association des droits de l'homme au Maroc. Il est soutenu par une trentaine d'autres dont la Ligue française des droits de l'homme, ainsi que par des partis politiques français (PCF, Parti de Gauche, Europe Ecologie les Verts et NPA Nouveau parti anticapitaliste).

APS

## L'Iran juge inacceptable le déploiement des troupes saoudiennes

L'Iran a estimé hier que le déploiement de troupes saoudiennes dans le royaume de Bahreïn était inacceptable et a demandé aux autorités bahreïnes de faire face dans le calme aux manifestations de l'opposition, sans intervention étrangère.

Un millier de soldats saoudiens sont entrés lundi à Bahreïn, à la demande des autorités du royaume, pour protéger les infrastructures stratégiques, dans le cadre d'efforts engagés par le CCG (Conseil de coopération du Golfe) pour aider la monarchie sunnite de Manama à tenir bon face à la contestation, qui émane essentiellement de la majorité chiite.

"La présence de forces étrangères et l'ingérence dans les affaires intérieures de Bahreïn sont inacceptables et ne feront que compliquer la situation", a déclaré le porte-parole du ministère iranien des

Affaires étrangères, Ramin Mehmanparast, lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

L'arrivée de forces saoudiennes a eu lieu alors que dimanche dernier, les manifestants chiites bahreïnis avaient débordé les policiers et bloqué la grande artère menant au quartier financier de la capitale Manama, lors des plus violents heurts depuis le début de la contestation en février. "Les gens ont des revendications légitimes et ils les expriment pacifiquement. Il importe de ne pas y répondre par la violence(...)", a déclaré à propos de Bahreïn le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de l'Iran, pays chiite. De son côté, le département d'État américain a recommandé mardi aux Américains de différer tout voyage à Bahreïn et conseillé aux Américains sur place de quitter le royaume.

L'AUTISME

# Un trouble mental très handicapant

La prévalence internationale compte un enfant autiste sur 300 naissances. Selon les calculs présentés par le professeur Mahmoud Ould Taleb, il y a entre 60.000 et 70.000 enfants et adultes autistes en Algérie.



MADAME FATIHA BEN MOUFFOK, PSYCHOLOGUE, AU MIDI LIBRE

## «Les parents s'inquiètent du devenir de leurs enfants»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Midi Libre :** *Grosso modo, comment se passe la prise en charge des enfants autistes dans vos centres ?*

**F Ben Mouffok :** De façon générale, les enfants autistes sont intégrés dans des centres, dans des classes de "stimulation". Le but de ces classes n'est pas pédagogique, mais plutôt et surtout thérapeutique, s'appuyant sur le travail autour de la relation, les identités (moi/l'autre), l'identification (les différences entre les personnes, par le nom, le sexe), des stimulations sensorielles et particulièrement le renforcement de l'autonomie tous plans confondus (habillage, hygiène, ...). Par ailleurs, l'intervention du psychologue permet de comprendre et de renforcer le travail avec l'enfant en classe et surtout auprès des parents avec l'enfant. Il travaille également différentes notions de cadre, d'espace, tout en ayant en arrière-plan ces représentations théoriques de la pathologie. Le travail auprès des parents peut se faire dans plusieurs types d'approches : individuelle ou groupale (groupe de parents), et dans ces cas, on peut s'installer, selon le degré de l'impact pathologique dans les relations parents (ou entourage) ; c'est ce que nous appelons "accompagnement parental" ou une approche purement thérapeutique (on peut aussi adopter des approches de thérapie familiale)



**Donc, les mamans sont elles aussi prises en charge ?**

Oui, les mamans (les parents) sont impliquées dans la prise en charge, et ceci pour plusieurs raisons :

1. Leur attitude et leur apport sont nécessaires pour l'évolution ou la régression du cas.
2. Les parents eux-mêmes sont souvent en souffrance (des problèmes familiaux ou de couple peuvent

PAR OURIDA AIT ALI

L'autisme est un trouble de développement handicapant qui se manifeste par un certain nombre de signes mais il s'agit, essentiellement, d'une difficulté, voire d'une impossibilité de communiquer avec l'entourage.

Les symptômes apparaissent avant l'âge de trois ans. Des signes avant-coureurs peuvent même être détectés dès 6 mois. Ces symptômes persistent toute la vie. Bien que des améliorations puissent se produire dans différents domaines, dans la plupart des cas, l'autisme constitue un très grave handicap sur le plan verbal, social, intellectuel.

L'autisme est beaucoup plus fréquent chez les garçons que chez les filles (4 garçons

pour 1 fille). En Algérie, la prise en charge est quasiment insuffisante, tant que la demande est plus forte que l'offre. Pourtant, un enfant autiste pris en charge précocement a des chances d'avoir une vie plus ou moins normale. Le Pr Ould Taleb appelle les tutelles à trouver des solutions en urgence. Madame Fatiha Ben Mouffok dira que les inquiétudes des parents nous mettent toujours face à notre incapacité ce qui constitue une dure réalité pour ces parents qui se voient confrontés à un calvaire quotidien. Le manque de structures en Algérie est effarant. Pas de centre de proximité et peu de prise en charge matérielle et morale.

O.A.A

*Le professeur Ould Taleb cumule 20 ans de carrière en psychiatrie, 14 ans au service des enfants autistes. Dans cet entretien qu'il nous a accordé, il explique qu'un enfant autiste pris en charge précocement peut retrouver une vie normale. Mais il nous relate aussi le manque terrible de structures en Algérie, la souffrance des parents et des enfants. Le professeur Ould Taleb est l'auteur d'un ouvrage remarquable : «Le spectre de l'autisme»*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Le Midi Libre :** *Comment est caractérisée cette pathologie ?*

**Pr Ould Taleb :** Avant de répondre à votre question, je tiens d'abord à remercier le journal *Midi Libre* d'avoir pensé à évoquer un immense problème de santé publique qu'est l'autisme. L'autisme est, donc, une maladie infanto-juvénile dont les signes se remarquent les 3 premières années de la vie. On fait le dépistage à 18 mois et le diagnostic de certitude à 3 ans.

L'autisme est caractérisé par des troubles nommés les troubles envahissants du développement chez l'enfant. C'est une maladie qui peut être chronique, handicapante lorsqu'on ne propose pas des soins dès l'âge de 3 ans. Kaner, qui a décrit la maladie en 1943, a fait une différence fondamentale avec le retard mental. Il ne s'agit pas d'un retard mental ; l'autisme se complique seulement en retard mental.

**Comment se manifestent les signes de cette maladie ?**

Il y a cinq signes :

Premièrement, ce sont des enfants qui se renferment sur eux-mêmes, qui n'arrivent pas et ne peuvent pas établir un contact affectif avec les autres. Ils ont une tendance à la solitude. Ils ignorent leurs propres parents ainsi que tout leur entourage. Mais souvent, ces signes passent inaperçus par leurs géniteurs.

Deuxièmement, il y a l'absence totale de la parole qui doit attirer l'attention des parents. Il ne faut pas donc attendre 5 ans ou 6 ans pour consulter, car c'est déjà un peu trop tard. Il faut consulter à l'âge de 18 mois ou 2 ans, c'est là où le petit enfant commence à organiser son langage, à parler et utiliser les verbes.

Troisièmement, chez l'autiste, on constate des gestes inhabituels que l'enfant retient d'une façon récurrente, avec ses mains, sa bouche ou même ses pieds et le fameux balancement du thorax d'avant en arrière.

Quatrièmement, la tendance à l'immuabilité, c'est-à-dire le refus du changement alors que pour se développer, il faut changer, or l'enfant autiste refuse ce changement.

Et, enfin, les troubles de la communication. En général, on n'arrive pas à le comprendre et ses parents n'arrivent pas à communiquer avec cet enfant. Ces cinq signes fondamentaux peuvent donc présenter un syndrome de retard psychomo-

O. A. A.

PROFESSEUR OULD TALEB, PSYCHIATRE, SPÉCIALISTE DE L'AUTISME, AU MIDI LIBRE

## «Les parents et les enfants souffrent du manque de structures»



teur, l'enfant ne babille pas à 9 mois, il ne parle pas à 12 mois, il n'est pas propre à 18 mois, il n'a pas un bon tonus, donc ces signes vont s'installer progressivement pour constituer la maladie.

**Donc la maladie s'aggrave ?**

La maladie s'aggrave non pas parce que l'enfant va mourir mais le retard mental va s'installer comme conséquence de l'autisme. Voilà se qu'il faut comprendre. L'autisme conduit au retard mental. Je vous donne un exemple, un enfant qui est atteint moyennement ou sévèrement à l'âge de 3 ans d'autisme présente une intelligence, des capacités cognitives de 6 mois, c'est-à-dire qu'il y a un décalage entre son âge chronologique qui est âgé de 3 ans et son intelligence n'est pas évaluée à 3 ans ce qui fait que beaucoup de familles ou de thérapeutes qui ne connaissent pas cette maladie prennent l'autisme comme des enfants retardés. Effectivement, ce sont des enfants retardés car ce sont des autistes. Un trisomique par exemple, c'est un retardé mental mais pas un autiste.

**Quelle est la prise en charge de ces autistes ?**

Là il n'y a qu'une seule prise en charge, il faut proposer un programme. Il y a l'A.B.A. une technique qui relève d'une analyse du comportement. Et puis il y a le programme de Choplér qu'on applique dans notre service depuis une dizaine d'années qui, à mon avis, est efficace puisque beaucoup d'enfants ont pu être rééduqués. On commence les soins à partir de 3 ans et la thérapie dure 3 ans. On propose au moins deux heures de stimulation par semaine et on forme également les mamans pendant deux heures par mois. Donc les mamans deviennent dans ce programme co-thérapeutes. Face à l'isolement, Choplér, qui est un grand psychologue américain, a dit : «Face à l'isolement, il faut proposer la stimulation. Cette stimulation entreprise par les thérapeutes, pédo-psychiatres, orthophonistes, psychologues... se fait selon un programme vigoureux, scientifique et régulier. Il ne s'agit pas là de faire un bricolage, nous suivons ce programme de façon méticuleuse où l'enfant reçoit ses stimulations.

**Combien d'enfants avez-vous en charge dans ce centre ?**

Actuellement, nous avons 80 enfants dans notre centre de Drid-Hocine qui reçoivent des

soins régulièrement. Nous avons calculé que pendant ces 3 ans, l'enfant bénéficie de 1.200 heures de stimulation. Cela donne de très bons résultats car on a constaté que 15 à 20 % d'enfants autistes ont repris l'école normalement. 20 à 30% qui sont atteints d'un autisme sévère ont pu acquérir une autonomie relative. Ils commencent à marcher, à parler, nous les orientons dans des centres psycho-pédagogiques lorsqu'il y a de la place et ce n'est pas toujours évident. Les autres restent à l'hôpital du jour jusqu'à l'âge de 16 ans.

**Q'en est-il des centres à l'intérieur du pays ?**

Nous souhaitons que d'autres structures s'ouvrent dans d'autres régions. Car pour soigner un enfant, il faut deux conditions, à savoir la disponibilité des thérapeutes et la proximité. J'estime que vous ne pouvez pas traîner un enfant handicapé dans un bus et faire 6 heures de route, voire parfois plus, pour soigner son enfant. Les parents souffrent car impuissants devant la souffrance de leurs enfants, ils sont livrés à eux-mêmes, il n'y a pas de services spécialisés qui puissent les accompagner.

**Et pour les adultes et adolescents qui ne bénéficient pas de soins à partir de 16 ans, a-t-on prévu des structures pour eux ?**

Il n'y a malheureusement aucune structure spécialisée pour cette tranche de malade alors qu'on peut leur proposer des hôpitaux du jour, des ateliers protégés, des centres d'aides pour le travail (C.A.T.).

**Un dernier mot...**

Actuellement, nous avons deux grands problèmes majeurs qu'il faut régler vite.

Il faut qu'il y ait des centres de santé mentale pour l'adulte et l'adolescent. J'espère que la tutelle puisse réfléchir à ce grand problème de la santé mentale en Algérie, qu'il y ait un plan en urgence pour une prise en charge adéquate et de proximité. L'Algérie est un pays d'adolescents, un pays de jeunes dans 70 % de sa population. Malheureusement, la structure qui leur est offerte pour la prise en charge de leurs souffrances psychiques ne correspond pas aux besoins réels du pays.

O.A.A

TÉMOIGNAGE POIGNANT D'UNE MÈRE

## «Je voudrais voir ma fille mourir avant moi»

*Farida, une jeune fille âgée de 18 ans, est autiste à 100%. Le témoignage de sa mère, Mme Faïza, est émouvant. Elle nous relate le combat qui est devenu son lot quotidien.*

«Farida, c'est la plus jeune de mes enfants. Elle est née suite à un accouchement extrêmement difficile, par forceps. À l'âge de 3 mois, j'ai remarqué une anomalie chez elle : elle avait les yeux hagards, elle ne me suit jamais du regard, elle n'est pas sensible au bruit. Et à l'âge de 3 ans, le diagnostic est tombé tel un couperet. Le médecin m'annonce que ma fille ne sera jamais normale. Je n'ai jamais autant pleuré. Vous savez, on n'accepte jamais l'handicap de son enfant, car au fond de nous, on ressent une culpabilité atroce d'avoir échoué son devoir d'enfant. Depuis sa naissance, je la soigne, je la couve, mais l'amour que porte une maman à son enfant ne pourra jamais être réversible. Ma vie de couple s'est disloquée. Mon parcours est difficile. Dans notre pays, les handicapés sont des laissés-pour-compte. Je perçois un salaire de 4.000 DA par mois. Cette somme dérisoire ne couvre même pas l'achat des couches à Farida. Les centres d'accueil et d'écoute manquent cruellement.» Faïza dénonce également l'hostilité d'une société sans merci qui vous stigmatise. «Lorsque je prends ma fille avec moi, les gens nous regardent avec insistance, impitoyablement comme si mon ventre a mis au monde une dérision.» Mais la plus grande souffrance de Faïza est cette angoisse permanente qui la hante. «Je ne sais pas ce que deviendra Farida ma fille lorsque je ne serais plus de ce monde.» Conclut Faïza en larmes.

Propos recueillis par Ourida Ait Ali

CRÉÉE PAR L'ASSOCIATION  
HASSAN-HASSANI

### «Ayatouha el lou'lou'a» financée par le MJS

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé de financer la production d'une fresque historique "Tlemcen, ayatouha el lou'lou'a" (Tlemcen, toi la perle), créée par l'association culturelle "Hassan-Hassani" de Sedrata (Souk Ahras), a indiqué lundi son président. Selon M. Fouad Rouassia, cette aide décidée lors de la récente visite du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djiar, dans la wilaya, "incitera les comédiens à donner le meilleur d'eux-mêmes". Cette œuvre, une contribution de l'association à la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", est une rétrospective de l'histoire, plusieurs fois millénaire de cette ville de l'ouest algérien et de sa région, marquée notamment par la succession de royaumes musulmans berbère, almohade, almoravide, idrisside et zianide.

L'auteur de cette fresque-opérette met en scène un narrateur qui récite de la poésie populaire (Melhoun) pour raconter les principales étapes de cette histoire mêlée de légendes et de certains lieux incontournables de cette ville, tels la grotte Boudghène, le plateau de Lalla Setti, le Mansourah, Bab Ouahran et Bab el Khemiss.

Le texte de l'opérette avait été lu et revu par Lamine Bechichi, homme de culture et ancien ministre, et l'historien Djillali Beloufa, avant le début du casting des comédiens appelés à l'interpréter.

APS

FESTIVAL DU THÉÂTRE PRO-  
FESSIONNEL D'ANNABA

### "El ambratour oua el mouhandissa" décroche le 1<sup>er</sup> prix

La pièce "El ambratour oua El Mouhandissa" de la troupe Thiziri Dhaw El Guamar d'Alger a obtenu, dimanche soir à Annaba, le 1<sup>er</sup> prix de la 5<sup>e</sup> édition du festival culturel local de théâtre professionnel. Cette œuvre qui a eu la préférence du jury, conquis par la qualité de la thématique développée, la mise en scène et l'interprétation des comédiens, a acquis ainsi son ticket pour une participation au festival national du théâtre professionnel prévu en avril prochain à Alger.

La seconde place est revenue à la pièce "El aqd" de la troupe Kanafa El Masrahia de Bordj Bou Arreridj qui a laissé une bonne impression au sein du public et des connaisseurs. "El Guamra" de la troupe Miroir de Constantine, "El Bordj", de Batna, "Essarab" de la formation des "Indépendants du théâtre" et "mariage collectif" d'une troupe de Illizi ont également obtenu des prix pour la qualité du travail présenté.

Trois conférences traitant de "la problématique du texte théâtral entre l'écriture et l'adaptation" ont été animées en marge de ce festival qui avait débuté, rappelle-t-on, mardi dernier avec la participation de plusieurs figures connues du 4<sup>e</sup> art algérien, comme Bakhta, Hazim et Pipou.

APS

## AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT EN 1994 DE L'AIRBUS D'AIR FRANCE ECRITS ET IMAGES POUR RACONTER LA TRAGÉDIE

*Si les différents médias sont présents pour rapporter les événements à la minute près, on s'accordera à dire que les différents genres artistiques existent certainement pour faire de ces événements des œuvres d'art.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

**C'**est le but que s'est tracé le cinéaste français Julien Leclercq en réalisant le film *L'Assaut* sorti en salle en France le 9 mars dernier.

Avec ce long métrage le réalisateur raconte les péripéties du détournement de l'Airbus A-300 d'Air France.

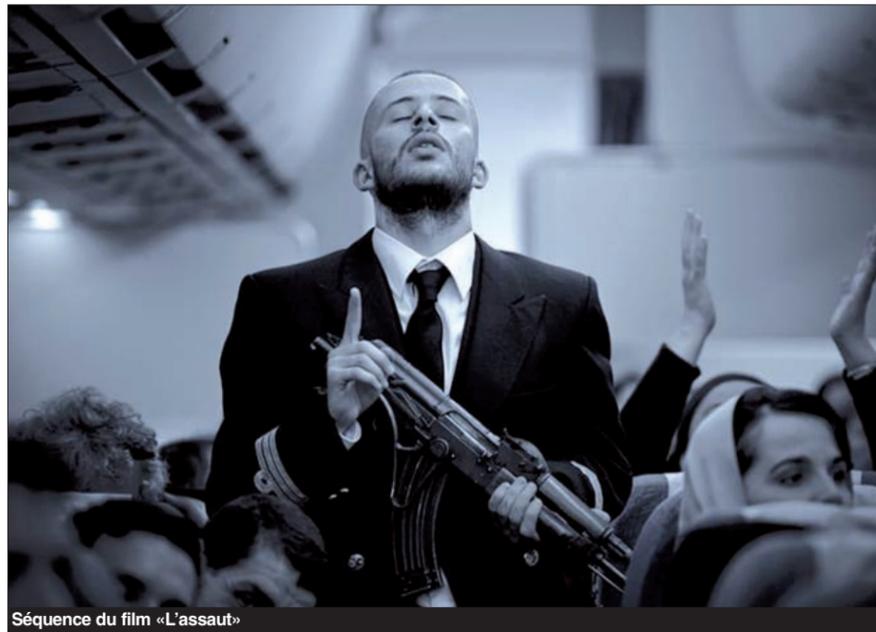
Ainsi, quatre terroristes de l'ex-GIA prennent en otage à Alger l'Airbus reliant la capitale algérienne à Paris et les 227 personnes présentes à bord. Personne ne connaît leurs intentions : ils sont armés et apparaissent extrêmement déterminés.

Les terroristes revendiquent la libération de leurs camarades d'armes et exigent le décollage immédiat de l'avion. Mais ce n'est finalement qu'après de longues négociations diplomatiques tendues entre les gouvernements français et algérien et l'exécution de 3 passagers que l'avion quitte l'aéroport d'Alger.

Nous sommes le lundi 26 décembre, il est 3h33 du matin, quand l'Airbus d'Air France atterrit à Marseille-Marignane.

Trois personnages, Thierry, un soldat du GIGN, Carole Jeanton, un technocrate ambitieux et Yahia Abdallah, un djihadiste déterminé sont au cœur de l'événement.

Leurs logiques vont s'affronter jusqu'au dénouement final. Devant 21 millions de téléspectateurs, l'assaut du GIGN va mettre un terme à cette prise d'otage sans précédent dans l'histoire du terrorisme... mais annonciatrice des terribles événements du 11 septembre 2001. Beaucoup ont en mémoire les images retransmises en direct à la télévision de l'assaut donné



Séquence du film «L'assaut»

par le GIGN, à l'aéroport de Marignane, de l'Airbus A 300 d'Air France détourné par un groupe du GIA en 1994. Julien Leclercq, jeune réalisateur d'une trentaine d'années, a décidé de faire de cet événement historique un film à la gloire du GIGN. Empruntant les codes qui ont fait le succès de Vol 93 de Paul Greengrass, il livre un long métrage nerveux à la photographie documentaliste qui réussit à maintenir le spectateur en haleine mais déçoit par son traitement légèrement orienté de l'histoire. Originaire du nord de la France, Julien Leclercq se lance en 2004 dans la réalisation, avec un court métrage autoproduit intitulé *Transit*. A travers ce petit film interprété par Pierre Richard, Caroline Cellier et Philippe Nahon, il impose son univers rétrofuturiste peuplé d'êtres de chair et de métal.

Remarqué par le producteur Franck Chorot et la Gaumont, cet autodidacte se voit allouer un budget de 8,7 millions d'euros pour mettre en scène, en 2006, son premier long métrage *Chrysalis*, l'histoire d'un lieutenant de police, joué par Albert Dupontel, à la recherche du meurtrier de sa femme dans le Paris de 2025. Il retourne ensuite à la réalité pour un projet non

moins ambitieux, un film sur la prise d'otage du vol Paris-Alger de décembre 1994.

Après plusieurs années de préparation, *L'Assaut* sort enfin en salles, en 2011, avec en têtes d'affiche Vincent Elbaz et Gregori Derangère en attendant bien entendu sa sortie en Algérie. Nous attendons avec beaucoup d'impatience l'accueil que réservera le public algérien à ce film, surtout concernant les personnes ayant vécu l'événement.

À l'instar de l'auteure Aïcha Kassoul qui fera de ce malheureux événement un livre *Le pied de Hanane*. **K. H.**

#### Fiche technique du film :

Long-métrage français. Genre : action-policier  
Durée : 01h30. Année de production 2010  
Distributeur : Mars Distribution  
Réalisé par : Julien Leclercq  
Avec : Vincent Elbaz, Gregori Derangère, Mélanie Bernier...  
Avertissement : Certaines scènes, des propos et images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

CONSERVATOIRE COMMUNAL "AHMED-WAHBI" D'ORAN

## 5<sup>e</sup> édition du Festival du conte

**L**a cinquième édition du Festival du conte s'est ouverte lundi dernier à Oran sous le thème "Le conte à la croisée des cultures et de l'amitié", à l'initiative de l'association "Le Petit Lecteur" pour la promotion de la lecture enfantine. La cérémonie d'inauguration officielle s'est tenue au conservatoire municipal "Ahmed Wahbi" en présence des autorités locales, des partenaires, des associations et de nombreux parents et enfants auxquels un spectacle a été offert.

Cette manifestation a pour objectif "la transmission des valeurs que sont la paix, la liberté, les droits humains dans un esprit d'interculturalité et d'amitié entre les peuples", a souligné Mme Zoubida Kouti, membre fondatrice du Petit lecteur et initiatrice de ce festival.

Une dizaine de conteurs algériens et étrangers venus du Togo, de la République du Congo, de Suisse, de France et de Belgique participent à cette édition dont le

ton a été donné en matinée par une tournée à travers les établissements scolaires, les structures de santé et les centres culturels.

Ce rendez-vous culturel se poursuivra jusqu'au 18 du mois avec une palette d'activités mettant à l'honneur le patrimoine oral universel inspiré des plus anciennes fables et légendes transmises de génération en génération.

La nouvelle édition est également marquée par la contribution, en tant que directeur artistique, du conteur et auteur congolais Jorus Mabiala qui figure parmi les grands habitués de ce festival, a indiqué Mme Zoubida Kouti.

Un recueil de contes africains fraîchement élaboré par ce spécialiste sera édité à l'occasion de cet événement, a-t-elle signalé en précisant que cet ouvrage a été offert à l'association "Le Petit Lecteur" qui compte une bibliothèque jeunesse riche de 25.000 livres en arabe, tamazight et français. Une table ronde sur les arts du récit

et de la parole, une "nuit" du conte et un spectacle intitulé "Voyageuses paroles" sont prévus respectivement à l'université d'Oran, au Centre culturel français et au Théâtre régional "Abdelkader Alloula".

Un hommage posthume sera également rendu à Catherine Gendrin, conteuse française qui a accompagné le festival depuis sa création en 2007, décédée le 12 décembre dernier. L'événement sera clôturé vendredi prochain par une promenade au jardin séculaire Ibn Badis, animée au profit des participants par l'association "Bel Horizon" pour la valorisation du patrimoine historique.

Ce Festival est organisé avec le soutien des organismes précités, de l'APC d'Oran, de la ville de Bordeaux et du Collectif bibliothécaire pour l'action culturelle (COBIAC) de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (PACA, France).

APS

IL ANIMERA UNE CONFÉRENCE CE MATIN À ALGER

# Le Maroc et le choix des joueurs au menu de Benchikha

Le point qui dominera, sans aucun doute, les débats de ce matin sera le Maroc, prochain adversaire de l'Algérie dans ces éliminatoires du championnat d'Afrique des nations.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir arrêté définitivement la liste des 23 joueurs qui devraient disputer le prochain match face au Maroc prévu le 27 mars, le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, animera ce matin, à partir de 10h30, un point de presse au centre de presse Mohamed Boudiaf, complexe du 5-Juillet, pour non seulement expliquer ses choix de joueurs, mais surtout parler du match qui attend son groupe face au Maroc, ainsi que de la préparation de son groupe à quelques jours seulement de cette empoignée très importante pour la suite du parcours.

Le point qui dominera, sans aucun doute, les débats de ce matin sera le Maroc, prochain adversaire de l'Algérie dans ces éliminatoires du championnat d'Afrique des nations. En effet, après une aventure avec les A', le coach national se trouve face à un autre défi plus important dont la victoire est plus qu'impérative car en cas de faux pas, les camarades de Hassan Yebda n'ont rien à espérer d'autant qu'après ce match, ils seront en appel au Maroc pour disputer le match retour avant de recevoir l'équipe centrafricaine et se déplacer par la suite à la Tanzanie. Le coéquipier de Marouane Chamakh, le sociétaire du club Anglais Arsenal, n'effectueront certainement pas leur déplacement à Annaba pour



une simple balade, mais ils tenteront selon leur sélectionneur national, le Belge Eric Gerets de négocier au moins un match nul qui leur permettrait de poursuivre la suite de la compétition en toute sérénité. La pression sera cette fois-ci sur les épaules des Algériens, qui sont dans l'obligation de remporter les trois à domicile pour espérer aller encore de l'avant dans cette compétition. Certes, la pression ne joue pas dans la plupart du temps un mauvais tour, comme l'a affirmé déjà Hassan Yebda. «On sait gérer ce genre de situation, et je suis persuadé que cette pression sera pour nous un véritable stimulant pour sortir vainqueurs», a indiqué le milieu international algérien du SSC Naples, mais la mission s'annonce d'ores et déjà rude. L'autre sujet qui sera également au centre des débats aujourd'hui est le choix des joueurs. Une chose est sûre, Benchikha ne pourra pas reconduire tout le groupe emmené

au Luxembourg en novembre dernier, mais il a retenu les plus aptes. Il y a, certes, quelques nouveautés, et des départs, chose évidente. Ainsi, au rayon de ceux qui n'ont fait qu'une petite apparition, pointent d'abord Aoudia du Zamalek d'Égypte et Benyamina de l'Union de Berlin qui ont été remplacés au pied levé par Ziaya et Ghazzel qui, signons-le sont auteurs de belles prestations ces derniers temps avec leurs clubs respectifs. Hadj Aïssa qui a été préféré au joueur de Havre AC, Walid Mesloub ne constitue pas vraiment une surprise, à la faveur surtout de ses prestations avec l'équipe nationale A' au Soudan. Zerdab de la JSM Béjaïa, lui, a fait les frais du retour de Djamel Abdoun qui a plus d'expérience dans ce genre de rendez-vous dont l'enjeu est de taille. Dans les buts, le portier de la JSM Béjaïa Si Mohamed Cédric cède logiquement sa place à Faouzi Chaouichi écarté de la sélection nationale depuis le Mondial sud africain, et qui sera peut-être le numéro 1, puisque M'bolhi qui a retrouvé le championnat russe n'a joué qu'un seul match officiel avec son nouveau club le CF Krylia Sovetov. Pour ce qui concerne Rafik Halliche et Karim Matmour, qui ne sont pas parmi les 23, ils ont fait les frais de leur statut de remplaçant au sein de leurs clubs respectifs. En attendant les explications de Benchikha aujourd'hui, le moins que l'on puisse dire, c'est que le choix, qui a été fait cette fois-ci, répond à une logique sportive certaine, et à l'enjeu de cette confrontation qui exige des joueurs pétris d'expérience.

M. S.

RYAD BOUDEBOUZ :

## «Il faut gagner le match pour rester dans la course»

Le milieu de terrain de l'équipe nationale de football, Ryad Boudebouz a déclaré qu'il était très serein et qu'il avait hâte de jouer le match face au Maroc qu'il faut gagner pour rester dans la course à la qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012). «Je suis très serein. J'ai vraiment hâte de jouer ce match. Pour nous, c'est le match qu'il faut gagner pour rester dans la course à la qualification», a indiqué mardi le sociétaire du FC Sochaux (Ligue 1 française) dans un entretien au site Marocfootball.fr. Le jeune prodige algérien a ajouté que «pour se relancer dans la course à la qualification, il faut absolument battre le Maroc à domicile. Et ensuite réaliser de bons résultats face à la Centrafrique et à la Tanzanie et à partir de là, on pourra envisager une qualification», avant de souligner «On n'a pas le droit à l'erreur». À une question sur l'importance de ce derby maghrébin et sur la pression du match Boudebouz a affirmé «on

est là pour prendre du plaisir et en donner aussi au public. Mais sans jamais aller dans l'excès ou dans l'abus. Il faut respecter les Marocains, et ils nous respecteront». Invité à donner son avis sur l'équipe du Maroc depuis la venue du sélectionneur belge Eric Gerets, il a estimé que «dès son arrivée, il a fait venir de très bons joueurs. Il est en train de composer une grosse équipe» avant de noter que «la sélection du Maroc s'est reformée mais elle n'a pas encore une équipe prête à 100% pour l'emporter» contre l'Algérie. Boudebouz a considéré que l'Algérie avait «un groupe déjà formé contrairement au Maroc qui a enregistré, il n'y a pas si longtemps, la venue de nouveaux éléments». «C'est une question d'automatismes, et l'effectif du Maroc a été remanié, il faudra donc du temps à cette sélection pour que des automatismes se créent entre les différents joueurs qui la compose», a-t-il précisé. S'agissant des

atouts des deux équipes, Boudebouz a estimé que la force de l'Algérie «c'est la maîtrise collective» alors que celle du Maroc «c'est sa vocation offensive» et ce, avant d'espérer «un gros match, avec une victoire à la clé pour les Algériens» le 27 de ce mois à Annaba. Le match comptera pour la 3<sup>e</sup> journée du groupe "D" de qualification à la prochaine CAN, organisée conjointement par le Gabon et la Guinée Equatoriale. Le groupe est composé aussi de la Tanzanie et de la République Centrafricaine. Après deux journées, l'Algérie est dernière en compagnie de la Tanzanie avec un point et un goal-average défavorable après un match à égalité à Alger face à la Tanzanie (1-1) et une défaite en Centrafrique (0-2). Le Maroc est classé deuxième du groupe avec 4 points après deux matchs joués (0-0) à domicile contre la Centrafrique et 1-0 en Tanzanie. Il est devancé à la différence de buts par la Centrafrique. APS

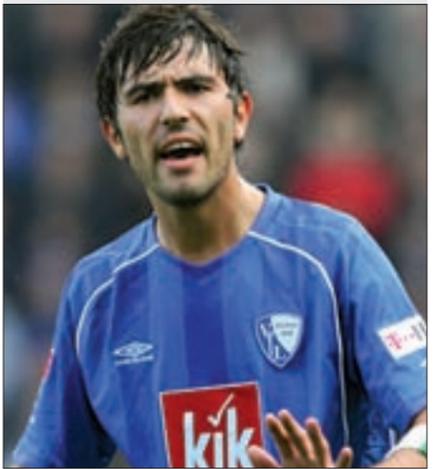
## La Fédération marocaine satisfaite des installations de Annaba

La Fédération royale marocaine de football (FRMF), a fait part hier dans un communiqué, de «l'entière satisfaction du coach adjoint» de la sélection du Maroc, Dominique Cuperly, sur les conditions de séjour des Lions de l'Atlas à Annaba, ville hôte du match Algérie-Maroc, prévu le 27 mars pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2012. «L'équipe de repérage a identifié le lieu d'hébergement des Lions de l'Atlas comme elle s'est enquis des installations du stade du 19-Mai-1956 et du terrain d'entraînement, lesquels ont suscité l'entière satisfaction du coach adjoint», précise le communiqué, publié sur le site officiel de la FRMF. Une mission de repérage de la FRMF, conduite par Dominique Cuperly, a été déléguée la semaine dernière à

Annaba, ville où doit se dérouler la rencontre, afin de s'assurer des meilleures conditions de déroulement du séjour de la délégation marocaine, rappelle-t-on. La délégation de la FRMF a remercié vivement les représentants de la Fédération algérienne de football (FAF) pour leur accueil chaleureux, la disponibilité permanente et la générosité dont ils ont fait preuve tout au long de la mission, précise la même source. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports marocain, Moncef Belkhatay, avait également affiché son entière satisfaction des installations, dont bénéficiera l'équipe du Maroc lors de son séjour à Annaba. «Nous sommes entièrement satisfaits des installations qui seront mises à la disposition de la sélection lors de son séjour

à Annaba. Je suis persuadé que l'équipe nationale du Maroc sera dans les meilleures conditions. Nos frères algériens n'ont pas lésiné sur les efforts pour garantir un meilleur accueil», a-t-il indiqué lundi à la Radio Algérie internationale. Par ailleurs, le sélectionneur du Maroc, le Belge Eric Gerets a dévoilé, lundi soir, la liste des 23 joueurs retenus pour le match face à l'Algérie. Au terme de la 2<sup>e</sup> journée, l'Algérie partage la 3<sup>e</sup> place au classement du groupe D des éliminatoires de la CAN-2012 avec la Tanzanie (1 point), alors que le Maroc et la Centrafrique sont co-leaders avec 4 points chacun. APS

## Antar Yahia dans le viseur de l'AS Bari



Le défenseur international algérien du VfL Bochum (Div. 2 allemande de football), Antar Yahia, intéresse l'équipe italienne de la Série A, l'AS Bari, en vue d'un éventuel recrutement la saison prochaine, rapporte mardi le site spécialisé Tuttomercato. Presque condamné à la relégation en Série B, l'AS Bari (17 pts en 29 matches), où évolue l'attaquant international algérien, Abdelkader Ghezzal, est revenu à la charge pour bénéficier des services du capitaine des Verts, après l'avoir approché l'été dernier. Toujours lié avec Bochum jusqu'en 2014, Antar Yahia (29 ans) intéresse également les deux clubs de la Ligue 1 française, l'AS Nancy Lorraine et le FC Sochaux, précise la même source.

## Mansour Boutabout s'engage avec l'AS Excelsior



L'ancien attaquant international algérien, Mansour Boutabout, s'est engagé avec l'équipe de l'AS Excelsior, basée à Saint-Joseph au île de La Réunion, rapporte mardi le site Dzfoot. Libre depuis son départ de l'USM Blida (Ligue 1 algérienne), l'ancien joueur du FC Gueugnon, qui s'est entraîné avec diverses équipes (Glasgow Rangers, UJA Alfortville notamment), a tourné la page du football professionnel, en s'engageant avec l'AS Excelsior, pensionnaire de Division d'Honneur (équivalent à la 6<sup>e</sup> division), ajoute la même source qui ne précise pas la durée du contrat. A la Réunion, Mansour Boutabout évoluera sous les ordres de l'entraîneur algérien, Farès Bousdira. Boutabout (33 ans), a avoué entre autres au FC Gueugnon, Le Mans, CS Sedan, et SCO Angers. En 2009, il avait opté pour l'USM Blida. Il compte 22 sélections et 6 buts avec la sélection algérienne de football. APS

FOOTBALL-COUPÉ D'ALGÉRIE (1/8<sup>ES</sup> DE FINALE)

## Une première pour l'AB Merouana, le MC Saïda confirme

*L'ASO Chlef, sacré champion d'hiver au terme de la phase aller, et ayant effectué un parcours exemplaire, s'est résolu hier à s'incliner devant le MC Saïda sur le score d'1 but à 0.*

PAR MOURAD SALHI

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, disputés hier, ont logiquement souri aux favoris. Le CR Belouizdad a ainsi composé, son ticket sans coup férir pour les quarts de finale devant le N Tadamoun Souf, alors que l'AB Merouana s'est qualifié pour la première fois de son histoire aux quarts de finale.

Le CR Belouizdad, six fois vainqueur de la Coupe d'Algérie, n'a pas eu trop de mal à sortir le petit Poucet, le N Tadamoun Souf sur le score de 3 à 0 avec un doublé de Saïbi. En dépit de leur domination les partenaires de Amar Ammour n'ont pas pu, néanmoins, concrétiser toutes les occasions qui leur ont été offertes. Les Algérois se sont de ce fait contentés de ce résultat qui leur permet de se rendre à Tizi-Ouzou pour se mesurer à la JS Kabylie en quarts de finale.

La rencontre, qui a mis aux prises deux formations de l'inter-régions, a souri finalement à l'AB Merouana grâce à sa victoire très méritée à domicile face au CRB Henaya sur le score de 2 à 1. Les locaux assurent ainsi leur qualification pour la première fois de leur histoire aux quarts de finale où ils accueilleront l'un des finalistes de l'édition 2010 : l'Entente de Sétif ou le CA Batna.

L'ASO Chlef, sacré champion d'hiver au terme de la phase aller et ayant effectué un parcours exemplaire, s'est résolu à s'incliner devant le MC Saïda sur le score d'1 but à 0. Les Chéliens quittent ainsi cette compétition avant même les quarts de finale.

La formation saïdienne, qui reste intraitable à domicile, assure l'essentiel, en se qualifiant



aux quarts de finale grâce à un joli but de Madouni. Les poulains de Rouibah, qui ont remporté une seule fois de leur histoire ce trophée en 1965, affrontera aux quarts de finale l'USM Harrach au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre à El Harrach. Une belle affiche est promise donc entre ces deux pensionnaires de la Ligue 1.

Quant à la JS Kabylie, elle a réalisé l'essentiel en battant le MC El Eulma au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou sur le score de 2 buts à 1. Menés au score jusqu'à la 34<sup>e</sup> minute sur un but de Ben Amokrane, la JSK a pu remettre les pendules à l'heure par Farès Hamiti à quelques secondes seulement de la pause. Il fallu attendre les prolongations pour que les poulains de Rachid Belhout renversent la vapeur, grâce au buteur Hamiti, qui réalise de ce fait un joli doublé. Le MC Oran de son côté a dû attendre lui aussi les prolongations pour pouvoir valider son ticket pour les quarts de finale, en battant l'USM Ain-Beida sur le score de 3 buts à 1.

La rencontre, signalons-le, a été arrêtée par l'arbitre trois minutes avant son terme. Les Oranais grâce à ce résultat rencontreront le vainqueur du match de ce vendredi entre la JSM Béjaïa et le MC Alger.

L'USM Harrach, qui a dominé la partie de

bout en bout, a beaucoup peiné avant de disposer de son rival de toujours, le MO Béjaïa grâce à un but inscrit à quelques secondes du terme de la partie. Les hommes de Youcef Bouzidi, qui ont atteint pour la première fois de leur histoire les huitièmes de finale, sortent de cette compétition très populaire en Algérie avec les honneurs, tandis que les Harrachis accueilleront pour le prochain tour le MCS.

Ainsi, après l'élimination de l'AS Khroub, de l'USM Alger, de l'USM Annaba et du WATlemcen sortis aux 1/32<sup>es</sup> de finale, le CA BB Arreridj et l'USM Blida aux 1/16<sup>es</sup>, la Ligue 1 a vu hier la sortie de 2 de ses pensionnaires, en l'occurrence le champion d'Algérie d'hiver, l'ASO Chlef et le MC El Eulma, sans compter évidemment les matchs qui devront mettre aux prises l'ESS-Batna ainsi que JSMB-MCA.

M. S.

### Résultats :

AB Merouana - CRB Hennaya	2-1
MC Saïda - ASO Chlef	1-0
CR Belouizdad - N Tadamoun Souf	3-0
MO Béjaïa - USM Harrach	0-1
JS Kabylie- MC El Eulma	2-1
USM Ain-Beida - MC Oran	1-3

LIGUE DES CHAMPIONS- 1/16<sup>ES</sup> DE FINALE ALLER (DYNAMOS-MC ALGER)

## Les Vert et Rouge décidés à sortir le grand jeu à Harare



Le MC Alger a les moyens de revenir avec "un bon résultat" de son déplacement à Harare à l'occasion du match face aux Dynamos FC du Zimbabwe, comp-

tant pour les 1/16 de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu dimanche prochain, estime le nouvel entraîneur du club algérois, Noureddine Zekri. "Je suis convaincu qu'il y a de la qualité dans cette équipe, et c'est pour cela que je suis confiant. L'équipe est capable de réaliser un bon résultat face aux Dynamos", a déclaré Zekri à l'APS à l'issue de la dernière séance d'entraînement sur le terrain annexe du stade du 5 juillet, effectuée lundi, la veille du départ pour Harare. "Un joueur qui fait partie de l'effectif du Mouloudia d'Alger, est naturellement un bon joueur de football, je ne doute pas un instant. Nous avons axé notre travail avant le match du Dynamos sur l'aspect psychologique afin de redynamiser le groupe et permettre aux joueurs de reprendre confiance", a-t-il ajouté. Interrogé sur l'influence que peut avoir les absences pour blessures des attaquants Derrag et Douadi, sur le rendement de l'équipe, Zekri ne s'est pas montré trop embarrassé par ces défections.

"Nous aborderons le match avec les joueurs que nous avons sous la main.

Nous devons nous adapter à toutes les situations en se montrant costauds dans les trois compartiments", a indiqué le coach du MC Alger.

Zekri avait déjà affronté le Dynamos la saison passée dans la phase des poules de la même compétition, en tant qu'entraîneur de l'ES Sétif.

"J'ai ma petite idée sur cette équipe du Dynamos, sur son stade ainsi que l'environnement à Harare. L'équipe zimbabwéenne a peut être changé à l'instar de la nôtre, mais l'avantage c'est que nous n'allons pas partir dans l'inconnu", a précisé l'entraîneur du "Doyen".

### Objectif : marquer un but à Harare

Le défenseur central du Mouloudia Hamza Zeddani estime, pour sa part, qu'un but inscrit en terre zimbabwéenne serait la clé de la qualification.

"L'idéal ça serait de marquer un but à Harare. Si nous arrivons à le faire, nos chances de qualification augmenteront lors du match retour dans 15 jours à Alger. Tous les joueurs sont animés d'une grande volonté pour réussir cette sortie", a dit l'enfant de Constantine, qui pense que la performance de la ligne défensive sera déterminante.

"Nous savons que la défense sera mise à rude épreuve à Harare, c'est à nous de prouver notre valeur en réalisant le match qu'il faut", a-t-il souhaité.

### Les fédérations sportives classées en 3 groupes à partir de cette année

Les fédérations sportives algériennes seront classées en trois groupes distincts au titre des années pré-olympiques 2011-2012 et des cycles olympiques 2012-2016 et 2016-2020, selon l'avant-projet de fiche méthodologique relative à la classification des fédérations nationales et l'orientation des programmes y afférents.

Lors de la journée d'étude sur la classification des fédérations et de la définition de la nomenclature nationale des disciplines sportives, organisée mardi au Centre Ahmed Ghermoul (Alger), l'inspecteur général au ministère de la Jeunesse et des Sports, Djaffar Yefsah, a expliqué que les fédérations sportives sont classées en trois groupes distincts selon la nature, le caractère, la nomenclature des disciplines gérées et les particularités de leurs activités ainsi que le niveau de leur développement.

### Présidence de la FIFA : le Qatari Bin Hammam se prononcera vendredi sur sa candidature

Le président de la Confédération asiatique de football (AFC), le Qatari Mohamed Bin Hammam, se prononcera vendredi à Kuala Lumpur, sur sa candidature ou non au poste de président de la fédération internationale de football (FIFA), rapporte mardi la presse locale. "Je tiendrai une conférence de presse vendredi 18 mars, au siège de l'AFC. Je clarifierai ma position sur l'élection du président de la FIFA, qui se tiendra en juin 2011", a affirmé M. Bin Hammam.

M. Bin Hammam, 61 ans, ancien proche de l'actuel président de la FIFA Sepp Blatter, est considéré comme l'un des acteurs majeurs de l'élection de ce dernier en 1998.

L'obtention de l'organisation, par le Qatar, de la Coupe du monde 2022, a poussé M. Bin Hammam, à considérer une éventuelle candidature à la présidence de la Fifa, face à Sepp Blatter, 74 ans, qui lui se présentera à sa propre succession.

L'élection du président de la Fifa se tiendra au siège de l'organisation, à Zurich, le 1<sup>er</sup> juin, rappelle-t-on.

Le MCA, qui avait passé l'écueil du Real Bangui (Centrafrique) lors du tour précédent (1-1 et 2-0), croisera le fer avec les "Glamour Boys" dimanche prochain à Harare (15h-heure algérienne).

La délégation du Mouloudia composée de 25 personnes dont 16 joueurs devait quitter hier Alger (13h) à destination du Caire. Les joueurs du Doyen passeront la nuit dans la capitale égyptienne et effectueront le lendemain une séance d'entraînement.

En soirée (23h) ils prendront un vol à destination de Johannesburg. Deux heures après leur arrivée dans la capitale sud africaine, ils embarqueront pour Harare où ils seront logés à l'hôtel "Holiday In".

Le MCA, tenant du titre national, qui traverse une mauvaise passe en championnat de Ligue 1 professionnel, a terminé la phase aller à la 14<sup>e</sup> place au classement avec 15 pts. "Après ce match de la Ligue des champions nous entamerons le championnat avec l'objectif de récolter au moins 25 points. Il y a aussi le challenge de la Coupe d'Algérie ou nous jouerons nos chances à fond", a conclu Noureddine Zekri qui a succédé au technicien français, Alain Michel.

Le match retour du 2<sup>e</sup> tour préliminaire aura lieu le 1<sup>er</sup>, 2 ou 3 avril prochain à Alger, rappelle-t-on. **APS**

## Zahia Dehar

# Ultra-sexy, elle se prend pour B.B.

*Devenue célèbre grâce à Franck Ribéry, qui se serait offert ses charmes en échange d'une jolie somme d'argent, Zahia fait ce mois-ci la Une de la version espagnole du magazine V. La jolie blonde siliconée s'est pour l'occasion glissée dans la peau d'une Brigitte Bardot ultra-sexy, et vient de publier sur son site Internet une vidéo de ce shooting...*



**L**a jeune Zahia entend bien profiter de sa notoriété pour percer dans le milieu de la mode et se faire un nom aux quatre coins du monde. Pas trop de vulgarité cette fois pour la jeune femme qui se prend pour B. B., avec sa longue chevelure angélique. Mais Zahia n'oublie pas de mettre en valeur ses principaux et généreux atouts, moulée dans une robe au décolleté... intéressant !

Sur son site Internet, celle qui a mis à mal la réputation de Franck Ribéry publie le making-off de cette séance photos très sexy. Une vidéo en noir et blanc tout en glamour. Sensuelle et visiblement très pro, Zahia est mise en scène dans un film délicieusement rétro, dans lequel elle joue de son image sulfureuse tout en tentant de se faire plus classe qu'elle ne l'était, lorsqu'elle est devenue célèbre. A noter que les photos issues de ce shooting ont fait la Une de la version espagnole de V, mais ont aussi été publiées dans la version américaine du magazine. Zahia semble bien partie pour conquérir le monde !

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1867 Création de l'antiseptique

En 1865, Joseph Lister découvre la théorie des germes formulée par Pasteur sur la putréfaction. Lister en conclut que l'apparition de pus dans une plaie n'est pas un facteur de cicatrisation, comme on le croyait alors, mais une preuve de la mortification des tissus (gangrène). Croyant que les infections étaient dues à des particules présentes dans l'air ambiant, Lister vaporisa du phénol. En traitant ses instruments, les blessures et les blouses au phénol, Lister parvint en 1869 à réduire le taux de mortalité opératoire de 50 à 15 pour 100. Sa méthode, qu'il appelle antiseptique fut d'abord accueillie avec scepticisme, mais, dans les années 1880, elle était acceptée par tous.

### 1926 Première fusée à carburant liquide



Le physicien américain Robert Hutchings Goddard réalise à Auburn dans le Massachusetts, le lancement d'une fusée propulsée par un mélange d'essence et d'oxygène liquide. L'engin atteint une altitude de 12,50 mètres et

une vitesse de 100 km/h. Ce premier essai encouragera Goddard à perfectionner son système de propulsion. Il déposera 214 brevets d'inventions qui joueront une importance capitale dans la conquête spatiale

### 1968 Le massacre de My Lai



Entre 300 et 500 villageois (veillards, femmes et enfants) sont sauvagement assassinés par l'armée américaine à My Lai, Vietnam. Colin Powell (alors attaché au quartier général) a bien essayé de mentir pour cacher l'horreur commise par les troupes américaines mais le scandale éclate. Les USA doivent reconnaître le massacre de la population, le lieutenant William Calley de la 11e brigade de la division américaine Americal en est présenté comme l'instigateur du massacre dénoncé par le soldat Tom Glen. Il sera jugé seul en 1970, condamné à la prison à vie... et libéré en 1974

### 1978 Enlèvement d'Aldo Moro par les Brigades rouges



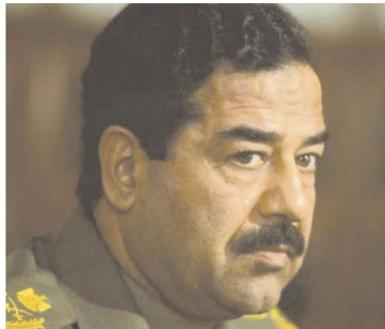
Aldo Moro fut enlevé en plein Rome, via Fani, par les Brigades rouges, groupe terroriste d'extrême gauche, emmenés par Mario Moretti. Les assaillants assassinèrent les cinq gardes du corps de Moro afin de l'enlever. Les Brigades rouges revendiquèrent l'attentat, et Moro sera retrouvé sans vie le 9 mai suivant

Aldo Moro est un homme politique italien. Il a exercé la fonction de Président du conseil des ministres de la République italienne à cinq reprises suivant

### 1978 L'Amoco Cadiz s'échoue

Le pétrolier Amoco Cadiz s'échoue sur les roches de Portsall, dans le Nord Finistère, chargé de 227 000 tonnes de brut. L'ensemble de la cargaison s'échappe au fur et à mesure que le navire se disloque sur les brisants, polluant 360 km de littoral entre Brest et Saint Brieuc. Le pétrolier bat pavillon libérien. C'est la plus grande marée noire par échouement de pétrolier jamais enregistrée dans le monde.

### 1988 Saddam Hussein donne l'ordre d'utiliser les armes chimiques à Halabja



L'Irak s'empare de la ville irakienne kurde de Halabja au prix de près de 10.000 civils gazés. C'est le sinistre Ypérite et le Tabun qui ont été utilisés. Plusieurs dizaines de milliers de morts (militaires) sont à mettre à l'actif de

cette hécatombe. L'Ypérite est un gaz expérimenté sur le front de l'Yser en 1917 par les Allemands. Il avait été abandonné par leurs auteurs (les Allemands) par ce que les caprices de la météo faisait se retourner contre eux les gaz mortels.

## LE CARNET DU MIDI

### 1911 L'ANGE DE LA MORT

Josef Mengele est né ce jour. C'était un médecin nazi allemand actif notamment au camp de concentration d'Auschwitz, où il a participé à la sélection des déportés voués à un gazage immédiat et s'est livré sur de nombreux prisonniers à des expériences pseudo-scientifiques constituant des crimes de guerre. Après la guerre, il ne fut jamais capturé et vécut 35 ans en Amérique latine sous divers pseudonymes, dont celui de Wolfgang Gerhard sous lequel il fut inhumé en 1979 au Brésil. Mengele est notamment chargé, comme d'autres médecins SS du camp de la sélection des déportés qui arrivent au camp : ceux qui peuvent travailler sont temporairement gardés en vie ; les autres, dont les femmes, les enfants et les vieillards, sont immédiatement dirigés vers les chambres à gaz et exterminés. Il désigne, en levant ou en baissant le pouce, les malades voués aux chambres à gaz, parfois simplement «sur des bases purement esthétiques», une vilaine cicatrice ou une éruption cutanée. Il met également en place des programmes de recherche pseudo-scientifiques, portant sur les jumeaux, mais aussi sur les nains, les bossus, les transsexuels. Lors d'une de ses visites, il fait tracer une ligne horizontale sur un des murs du bloc des enfants et fait gazer ceux dont la taille est inférieure à la limite qu'il a fixée. Si Mengele ne permet pas que les jumeaux soient battus ou maltraités, il les traite comme des rats de laboratoire, en leur injectant divers produits chimiques ou en leur en appliquant sur la peau, afin de mettre au jour d'éventuelles différences de réaction ; si des jumeaux tombent malades et que le diagnostic est incertain, il leur fait une injection mortelle pour les autopsier afin de déterminer les causes exactes de la maladie. Malgré tous les efforts internationaux pour le trouver, Mengele ne fut jamais pris et après 34 ans de fuite, il meurt noyé au Brésil en 1979, foudroyé par une attaque cardiaque durant une baignade à Bertogoa.

### 1926 LE COMIQUE DES ANNÉES 40



Levitch, est un humoriste, acteur, producteur et réalisateur de cinéma américain qui voit le jour dans le New Jersey. Né de parents russes juifs, Danny Lewis de son nom d'artiste, Jerry Lewis se fit connaître en formant le duo Martin-Lewis avec le chanteur Dean Martin. Il fut le pionnier de la régie vidéo (Video assist), en utilisant une caméra vidéo sur le plateau en même temps qu'il filmaït normalement, pour pouvoir visualiser immédiatement le résultat. La popularité de Jerry Lewis déclina aux

États-Unis à partir de la fin des années 60 mais il conserva une partie de sa renommée à l'étranger, essentiellement en Europe. À la suite d'une cascade ratée dans un gag, il faillit rester paralysé. La douleur lancinante l'aurait presque conduit au suicide. Celle-ci fut en partie apaisée

### 1927 MORT POUR LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Vladimir Mikhaïlovitch Komarov e né ce jour est un cosmonaute. Il fut le premier spationaute à mourir lors d'une mission spatiale, à bord de Soyouz 1, le 24 avril 1967. Sa mort fut d'autant plus tragique que Komarov fut informé que la panne détectée ne pouvait être réparée ; le président du Conseil Alexis Kossyguine s'entretint avec lui à la radio juste avant le crash du vaisseau spatial. Une station d'écoute de la CIA enregistra le dialogue.



### 1953 UN MONSTRE SACRÉ DU CINÉMA FRANÇAIS

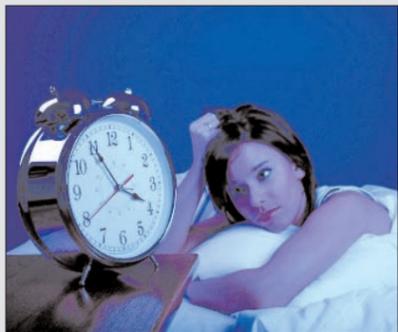


Isabelle Huppert est parisienne de naissance. Issue d'une famille aisée et nombreuse, d'une mère professeur d'anglais et férue de piano et d'un père dirigeant d'entreprise, Isabelle Huppert passe son enfance à Ville-d'Avray où elle reçoit une éducation solide dans le domaine des arts et de la culture.

Isabelle Huppert est surtout connue pour avoir bâti sa carrière sur des choix exigeants, des films et metteurs en scène non-consensuels. Son jeu dépouillé se caractérise généralement par des gammes d'interprétations jugées plus cérébrales et expérimentales qu'intuitives et authentiques. Ces partis pris, et la grande discrétion (pour ne pas dire «méfiance») dont elle fait preuve vis-à-vis des grands médias, lui assureront une filmographie prestigieuse, admirée des élites intellectuelles et bien éloignée des gros titres de la presse à scandale. Sa carrière prend véritablement son envol avec l'adaptation du roman de Pascal Lainé La Dentellière. La lecture de sa filmographie traduit également la permanence de deux directions dans ses rapports avec la création : fidélité à des metteurs en scène et goût tout aussi assidu pour l'expérience auprès d'auteurs débutants. C'est d'ailleurs à Chabrol qu'elle doit l'obtention de son unique César de la meilleure actrice en 1996, pour son interprétation de postière infanticide dans La Cérémonie; fait paradoxal dans la mesure où Isabelle Huppert est la comédienne la plus nommée de toute l'histoire de la manifestation (treize nominations au total). Isabelle Huppert parle couramment l'anglais, l'italien et le russe.

## TROUBLES DU SOMMEIL

**Pourquoi se réveille-t-on au beau milieu de la nuit ?**



La télévision et les jeux vidéo empêchent de bien dormir «Pourquoi certaines nuits le bruissement des draps suffit à vous réveiller alors que d'autres, même votre réveil ne parvient pas à vous sortir du lit ?» D'après une nouvelle étude, le responsable de ces troubles du sommeil serait le rythme alpha, un rythme cérébral, c'est-à-dire une oscillation électroencéphalographique (EEG) résultant de l'activité électrique du cerveau, explique Sciencemag. Malgré des décennies de tests sur des cobayes en laboratoire, le sommeil reste un phénomène fondamentalement mystérieux, souligne le Daily Beast. Mais les chercheurs semblent avoir déniché un nouvel indice qui nous permettrait de comprendre pourquoi certains d'entre nous se réveillent en plein cœur de la nuit, et de soigner ces troubles du sommeil. La nouvelle étude met l'accent sur un rythme cérébral particulier, le rythme alpha, qui prédit à quel degré nous sommes susceptibles de souffrir d'interruptions de sommeil. Normalement, c'est quand le cerveau est éveillé et décontracté que se manifeste le rythme alpha. Scott McKinney, qui a dirigé les recherches, a travaillé avec son équipe sur ce rythme alpha chez des patients en train de dormir. «Nous savons qu'il y a des fois où le sommeil est fragile, et d'autres où il est plus stable, explique Scott McKinney. Nous voulions donc être capables de déduire, à partir des EEG, un indicateur fiable de la profondeur du sommeil et essayer de comprendre ce que cela signifie». Pour ce faire, Kinney et son équipe ont passé plusieurs nuits avec 13 personnes en bonne santé. Quand les oscillations électroencéphalographiques des patients montraient qu'ils dormaient profondément, les chercheurs faisaient intervenir une variété de sons, comme le son d'un réacteur ou celui d'une machine à glace. Les sons commençaient doucement, à peu près à 40 décibels, puis les chercheurs les augmentaient graduellement, jusqu'à ce que les EEG des patients atteignent un pic, signe que le sommeil est interrompu. McKinney et ses collègues se sont ainsi rendus compte que plus l'activité alpha est importante chez le sujet au moment où on lui fait entendre des sons, plus il est susceptible de se réveiller. «Les moments d'une intense activité alpha correspondent à une forte vulnérabilité envers les sons, explique McKinney. Et inversement, les moments d'une activité alpha réduite correspondent à un sommeil plus profond». Cela ne signifie pas que tous les insomniaques ont une activité alpha plus importante que les autres personnes. Il semblerait pourtant que les personnes qui ont une activité alpha plus intense sont plus susceptibles de se réveiller. Mais la capacité à s'endormir pourrait dépendre de complètement autre chose. Cette enquête pourrait conduire à un changement dans la façon dont on soigne les troubles du sommeil.

## MENSTRUATIONS DOULOUREUSES

## GARE AU STRESS !

*Les règles douloureuses sont parmi les troubles gynécologiques les plus fréquents. Loin d'être anodins, ils peuvent considérablement gêner la vie des femmes qui en sont victimes. Si l'origine de ce problème reste mystérieuse, de forts niveaux de stress peuvent doubler le risque de leur survenue.*

PAR SORAYA HAKIM

**E**xtrêmement répandues, les douleurs accompagnant les règles sont souvent considérées par les femmes comme une cruelle fatalité. Mais pour la première fois, une étude suggère qu'un meilleur contrôle du stress possède un effet préventif.

## Un trouble très fréquent

Après deux ou trois jours de douleurs dans la zone abdominale et/ou le bas du dos durant les règles, on parle de dysménorrhées. Parmi les troubles gynécologiques féminins, les règles douloureuses sont extrêmement répandues. La proportion des femmes touchées oscille entre 43 % et 9 % selon des études. Approximativement, entre 10 % et 15 % souffrent de dysménorrhées sévères et handicapantes, qui peuvent conduire à des arrêts de travail, de l'absentéisme scolaire et une réduction de la qualité de vie. Parallèlement, les preuves s'accumulent autour du rôle délétère du stress dans la survenue de problèmes gynécologiques de la grossesse, comme les accouchements prématurés. Mais malgré une suspicion de plus en plus sérieuse, les liens entre le stress et les règles douloureuses n'avaient pas été mis en évidence. Les précédentes études se heurtaient à la difficulté de relier précisément dans le temps ces deux conditions en se basant a posteriori uniquement sur les déclarations subjectives des femmes.

## Le gros stress double le risque

**L'**accouchement est souvent décrit comme une épreuve physique d'une grande intensité, comparable à une compétition sportive de haut niveau. Mais l'on oublie souvent que c'est aussi un véritable défi psychologique. Rester calme et détendue pendant l'accouchement en favorise le bon déroulement. Nos conseils pour ne pas céder à la panique !

Plus la mère arrive en forme le jour J, plus elle a de chances de récupérer facilement par la suite. Mais il est rarement dit que la mise au monde d'un enfant est aussi un défi psychologique d'une rare envergure, un moment d'une très grande tension psychique.

## Le pouvoir du mental

De tout temps il y a eu toujours beaucoup de craintes à propos de l'accouchement. Avec l'évolution de la médecine, ce moment est aujourd'hui maîtrisé, mais on constate que les femmes continuent de le vivre avec une forte angoisse. Ces fantasmes s'appuient sur des peurs



## de règles douloureuses

Désirant clarifier la situation, des chercheurs américains et chinois ont recruté plusieurs centaines de femmes âgées de 20 à 34 ans, ayant arrêté toute contraception après avoir obtenu l'autorisation d'avoir leur premier enfant... contrôle des naissances made in China oblige !

Après avoir exclu les femmes suspectées de troubles gynécologiques organiques, chaque participante a complété quotidiennement un questionnaire mentionnant le niveau de stress, l'apparition de maladie, la prise de médicaments, le rythme des rapports sexuels ainsi bien sûr, que les caractéristiques de leur cycle, comprenant la survenue de douleurs. Ce suivi a duré 12 mois ou jusqu'à l'apparition d'une grossesse. Au total, 1.160 cycles de 388 femmes ont été étudiés.

Les résultats mettent en évidence l'influence du stress. L'incidence des dysménorrhées augmente avec le degré de stress : de 21,9 % pour un faible stress à 43,9 % pour un haut niveau. Par rapport à un cycle paisible, le risque de connaître ces désagrè-

ments gynécologiques était plus que doublé en cas de gros stress. Les chercheurs ont également montré que l'influence du stress est plus importante durant les deux semaines précédant l'ovulation (phase lutéale) que durant les deux semaines après (phase lutéale).

Actuellement, les mécanismes biologiques à l'œuvre restent à élucider même si l'hypothèse la plus probable repose sur une cascade d'événements dont l'origine serait une altération de la sécrétion de certaines hormones.

Malgré ce mystère, l'identification des facteurs de risque est d'autant plus importante que ce trouble handicape la vie de millions de femmes. Selon les auteurs, "la prévention (par une meilleure gestion du stress) pourrait être une approche plus sûre qu'un traitement pharmacologique, particulièrement chez les femmes désirant un enfant et chez qui, les médicaments anti douleur sont souvent contre indiqués".

S. H. Source Top Santé

## ACCOUCHEMENT

## RESTER ZEN LE JOUR J

de perte d'identité, de défaillance, de désintégration. De plus, mettre au monde un enfant, c'est être capable de le lâcher, de le lancer dans la vie. Et cette prise d'autonomie du bébé est parfois vécue comme un morcellement de soi. Le psychisme est à ce point important qu'il peut expliquer certains dépassements de terme, ou encore entraver le bon déroulement du travail : les contractions restent inefficaces et il faut procéder à une césarienne.

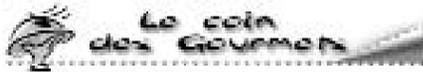
## Plus détendue car mieux informée

Arriver détendue à la maternité est donc en soi un bon point pour le déroulement de l'accouchement, même si l'imprévu peut toujours arriver. Plus la femme est en confiance, mieux elle connaît l'équipe obstétricale, et plus les choses devraient bien se dérouler. Pour cela, la future maman ne doit pas hésiter à s'informer auprès de la sage-femme ou du gynéco traitant. Ils sont l'occasion de s'informer sur la grossesse, le déroule-

ment de l'accouchement, ses prémisses, la douleur, les suites de couches, etc. Avec le développement de la péridurale, beaucoup de futures mères pensent ne pas avoir besoin de cette préparation. Pourtant, si l'anesthésie gomme la douleur, elle n'efface pas par magie les craintes et les peurs... La meilleure façon de surmonter ses angoisses étant de parler avec les professionnelles, qui savent dramatiser, expliquer et donc rassurer.

## Les vertus de la respiration

Apprendre à bien respirer. On sait que la respiration abdominale est essentielle pendant le travail, pour bien oxygéner l'utérus, mais aussi pour calmer le stress. Enfin, pour les plus anxieuses, on pourra conseiller des préparations spécifiques, telles que le yoga ou la sophrologie. Ces préparations mettent l'accent sur la gestion du stress, apprennent à respirer en profondeur, à surtout bien se détendre



### Gâteau salé aux 2 fromages



**Ingrédients :**  
400 g de beurre  
1 demi-litre de lait  
4 portions de fromage  
1 pincée de sel  
1 sachet de levure pâtisseries  
1 œuf  
Moutarde  
300 g de fromage rouge râpé  
La farine selon le besoin de mélange

**Préparation :**  
Mettre dans une jatte la farine tamisée, le beurre, l'œuf, le sel, les triangles de fromage et la levure, bien mélanger, ajouter peu à peu le lait pour rassembler la pâte et pétrir énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et souple. Former de cette pâte des boules de la taille d'orange. Étaler chaque boule de pâte en rectangle et badigeonner la moutarde sur toute sa surface. Découper la pâte en carrés égaux de 4 cm de côté, mettre le fromage râpé au centre de chaque carré et joindre les deux extrémités opposées, les fixer avec la main, les disposer sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 10 à 15 min. Servir chaud ou froid.

### Feuilleté aux figues et raisins secs



**Ingrédients :**  
200 g de pâte feuilletée  
50 g de raisins secs  
2 figues sèches  
50 g d'amandes hachées grossièrement  
1 œuf  
20 g de beurre  
150 g de sucre cristallisé

**Préparation :**  
Dans une terrine, mélanger les figues finement hachées, les raisins secs et les amandes. Couvrir le plan de travail de sucre. Étaler la pâte feuilletée sur 2 mm d'épaisseur et la badigeonner d'œuf battu. Garnir avec la moitié du mélange de fruits secs et saupoudrer de sucre. Retourner la pâte puis badigeonner l'autre côté avec de l'œuf battu. Garnir avec le reste de fruits secs et poudrer de sucre cristallisé. Couper des bandes de pâte de 12 cm de long sur 3 cm de large. Les déposer sur une plaque à pâtisserie beurrée, les tordre sur elles-mêmes et pincer chaque extrémité. Faire cuire 15 min.

## EPILATION

# Des sourcils bien tracés

*Des sourcils bien épilés, cela vous change un regard et vous construit un visage plein de caractère. Si vous n'avez pas l'habitude de vous soucier de cet élément clé de votre beauté, il est temps de vous pencher dessus...*

### La forme des sourcils :

Pour trouver la forme "idéale" de vos sourcils, utilisez un crayon ou un pinceau et placez-le verticalement au niveau de l'aile de votre nez. C'est là où le pinceau touche vos sourcils que leur ligne devrait commencer, donc débarrassez-vous de tout ce qui dépasse. Ensuite, basculez le pinceau pour qu'il passe par votre iris, tout en maintenant le contact avec l'aile de votre nez à l'autre extrémité. Le point où le pinceau touche vos sourcils devrait être le sommet de l'arcade ; épiliez en amincissant la ligne petit à petit. Ensuite, faites passer le

pinceau au coin externe de l'œil. C'est là que la ligne doit être la plus fine, et surtout c'est là qu'elle doit s'arrêter.

### Comment travailler le volume de ses sourcils :

S'ils ne sont pas assez fournis à vos yeux, la première solution vous étonnera peut-être : c'est d'ôter certains poils. Retirez ce qui dépasse des extrémités, vos sourcils seront mieux définis et sembleront plus épais. Vous pouvez aussi, bien sûr, tricher avec du crayon à sourcils. A l'inverse, si vous trouvez vos sourcils trop fournis, ne cédez pas à la tentation de les épiler à l'excès pour compenser. Pensez plutôt à les raccourcir : brossez-les vers le haut et coupez les poils qui dépassent de la ligne. Ensuite, brossez-les vers le bas et faites de même. Vos sourcils seront moins en bataille.

### La couleur des sourcils peut changer :

Vu l'importance des sourcils dans le visage, les changements de couleur doivent être décidés avec prudence. Mais si vous trouvez que vos sourcils sont trop visibles, les éclaircir d'une teinte peut vous rendre service. Et à l'inverse, rendre les sourcils plus



foncés les rendra plus énergiques. Faites simplement attention à bien coordonner la teinte choisie avec celle de votre chevelure.

### Quelques idées :

Pour avoir une ligne à suivre, et vous faire une idée du résultat fini, recouvrez toutes les parties à éliminer de

crayon à yeux blanc. Cela vous facilitera les choses. Et si vous avez vraiment peur de faire une bourde, prenez rendez-vous chez une esthéticienne. Et surtout, une fois que la ligne est tracée, vous pouvez l'entretenir vous-même, donc, vous n'aurez besoin que d'un seul rendez-vous.

## MAISON

### Décorer une porte

La décoration d'une porte permet d'animer un endroit sévère qu'aucun élément gai ne réveille. Toutes les portes peuvent être décorées, avec un peu d'inspiration ou d'imagination, on transforme une porte banale aussi décorative qu'un miroir ou qu'une gravure. On peut décorer les portes avec :

#### Le papier peint

Si la porte est unie, de style moderne, il suffit de la recouvrir entièrement de papier collé, en laissant l'encadrement en peinture unie. Au cas où elle aurait des moulures, le papier peint sera collé sur les panneaux en relief, laissant les parties creuses unies.

#### Les moulures

Lorsque vous possédez des meubles anciens et que vous

trouvez vos portes modernes trop impersonnelles, vous pouvez vous procurer des moulures vendues toutes faites, à fixer simplement au moyen d'un produit qui a l'avantage de ne pas tacher en séchant.

#### Le tissu

Tendez sur toute la surface de la porte un tissu assorti aux rideaux, qu'ils soient fleuris ou à dessins actuels. C'est ouaté, chaud et ravissant. Pour effectuer ce travail, tendez sur toute la surface un molleton à la dimension de la porte, moins 1 cm tout autour. Agrafez-le de tous les côtés sans le tendre trop. Fixez ensuite pareillement le tissu aux mêmes mesures. Terminez en collant un galon étroit sur les agrafes.



## A S T U C E S

### Faire briller des bijoux en or :



Pour cela, frottez tout simplement ces derniers avec un bout de mie de pain de façon régulière et vos bijoux brilleront de mille feux.

### Nettoyer des bibelots naturellement :



Battez un œuf dans un peu de vinaigre blanc, mélangez bien et passez la préparation sur les objets. Rincez ensuite et laissez sécher à l'air libre.

### Un détachant naturel tout usage :



Mélangez un litre d'eau avec un demi-litre de vinaigre blanc et vingt-cinq centilitres de shampoing. Le résultat est très satisfaisant.

### Désodoriser un plat en terre :



Lorsqu'on cuisine dans un plat en terre, il reste toujours des odeurs. Pour les éliminer, faites bouillir du marc de café et nettoyez votre plat avec. Ce dernier perdra toute senteur.



## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Daouriat El-Dafadie  
10h30 : Siraa El-mal  
11h15 : Ahwal El-Nesse  
12h00 : Firqat el hawasse  
12h35 : Mouchahid Min Aâlem  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Hayati Aâdab  
15h00 : Barbie Mariposa  
16h35 : Ahlam Joneghom  
17h00 : Djourouh El Hayat  
17h30 : El-Hal El-Moulaime  
18h00 : Journal télévisé  
18h20 : Maâlem Athariya  
18h40 : Saâ Riyadha.  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Chabab El-Yaoume.  
22h15 : Lailat El Chouâraa  
23h45 : concert de chant  
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



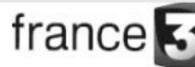
06:20 Tabaluga : Humsin  
06:45 Tfo  
11:05 Las Vegas : Bingo !  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Julie Lescaut  
15:35 Femmes de loi  
16:35 Femmes de loi  
17:35 Ghost Whisperer  
18:25 Une famille en or  
19:05 Le juste prix  
19:50 Ma plus belle histoire  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:39 Météo

20:45 Esprits criminels  
21:30 Esprits criminels  
22:20 Esprits criminels  
23:15 The Forgotten  
00:00 The Forgotten  
00:50 Compte à rebours  
02:05 50 mn Inside  
03:05 Link, la vie en face  
04:35 Musique  
05:05 Histoires naturelles  
05:30 Reportages



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Soyons clairs  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:45 Météo  
13:50 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:20 Le Renard : Le pari perdu  
17:10 Paris sportifs  
17:20 En toutes lettres  
17:55 CD'aujourd'hui  
18:00 On n'demande qu'à en rire  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:49 Image du jour  
19:50 Soyons clairs  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:33 Météo  
20:35 Les beaux mecs  
21:25 Les beaux mecs  
22:18 Ma maison de A à Z  
22:20 Face aux Français...

00:23 Dans quelle éta-gère  
00:25 Journal de la nuit  
00:40 Météo  
00:42 CD'aujourd'hui  
Réalisateur: Olivier Bas.  
00:45 Des mots de minuit  
02:15 Toute une histoire  
03:15 Les chemins de la foi



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:00 Scooby-Doo et l'école  
09:30 Les ludoblogueurs  
10:35 3e séance  
10:50 Midi en France : A Rouen  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France : A Rouen  
13:45 En course sur France 3  
14:00 Keno  
14:05 Inspecteur Derrick  
14:55 Questions au gouvernement  
16:10 Nous nous sommes tant aimés  
16:40 Culture box  
16:45 Slam  
17:15 Un livre un jour  
17:25 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:43 Edition régionale et locale  
18:58 Journal régional  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Comprendre la route  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Des racines et des ailes  
22:25 Une histoire épique  
22:27 Météo  
22:30 Soir 3  
22:55 Ce soir (ou jamais !)  
00:20 Tout le sport  
00:25 Outremer

00:55 Espace francophone  
01:20 Soir 3  
01:50 Plus belle la vie  
02:15 Un livre un jour  
02:20 3e séance  
02:25 Parlement hebdo



06:00 M6 Music  
06:30 Météo  
06:35 M6 Kid  
07:50 Disney Kid Club  
09:00 Météo  
09:15 M6 boutique  
10:10 Météo  
10:15 Wildfire : Cauchemar  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:35 Ma grand-mère est riche  
15:15 Melrose Place  
16:00 Melrose Place  
16:50 Melrose Place  
17:40 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Maison à vendre  
22:15 Maison à vendre  
23:45 Maison à vendre  
00:35 Maison à vendre  
01:25 Urgence disparitions  
02:20 100 % poker  
03:20 M6 Music  
04:35 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 L'ours blanc  
20:40 24 Heures du Mans 1955  
21:35 Zone 51, Nevada  
22:10 Le dessous des cartes  
22:40 Shining  
00:35 Mirages  
01:25 Main basse sur une île  
02:50 Christopher et Heinz  
04:20 Mon professeur est boutiquier



06:00 Gym direct  
07:30 Télé achat  
09:00 Les animaux de la 8  
09:30 Mademoiselle Cinéma  
09:45 Morandini !  
10:55 24h people  
11:30 A vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz : Le camion  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Maigret  
15:20 Maigret  
17:15 Drôles de vidéos  
18:45 Morandini !  
19:55 24h people  
20:40 Les constructeurs de l'extrême  
21:30 Les constructeurs de l'extrême  
22:30 Les constructeurs de l'extrême  
23:30 Les enfants d'Abraham  
00:30 Morandini !  
01:30 24h people  
02:10 Mademoiselle Cinéma  
02:30 La minute de vérité  
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat  
09:40 Bienvenue chez les scouts  
11:20 12 bagages  
12:00 Mariés, deux enfants  
12:30 Mariés, deux enfants  
13:05 Friends  
13:30 Tellement vrai  
15:15 Tellement people investigation  
16:45 La nuit nous appartient  
17:45 12 Infos  
18:00 Les dossiers de Tellement vrai  
18:40 Stargate SG-1 : Evolution  
19:30 Stargate SG-1  
20:35 Commissaire Moulin  
22:25 Commissaire Moulin  
00:20 Poker : le duel  
01:30 Plongée mortelle  
03:15 European Poker Tour

## LA SELECTION DU JOUR



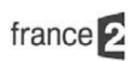
23h15

## The Forgotten : Le réseau identité



Réalisateur: Danny Cannon. Avec: Christian Slater (Alex Donovan), Heather Stephens (Lindsey Drake), Michelle Borth (Candace Butler), Anthony Carrigan (Tyler Davies), Elisha Cuthbert (Maxine Denver).

Le réseau identité est constitué. Hormis Alex Donovan, qui est un ancien policier, on trouve des détectives amateurs, des professeurs, des employés de bureau... Tous se sont donné pour mission de donner une identité aux victimes que la police n'a pas pu identifier. Le lieutenant Rusell leur confie le dossier de «L'inconnue de l'autoroute». Il reste cinq jours à l'équipe avant qu'on enterre anonymement cette jeune fille retrouvée le crâne fracassé dans un fossé et qu'elle soit oubliée de tous.



20h35

## Les beaux mecs



Réalisateur : Gilles Bannier. Avec: Simon Abkarian (Tony (1982-1983-2010)), Soufiane Guerrab (Kenz), Anne Consigny (Claire (1982-83-2010)), Olivier Rabourdin (Guido (1983-2010)), Guillaume Gouix (Guido (1960-65-70-78)).  
2011 : Tony Roucas profite de l'évasion de Kenz, petite frappe des cités qui partage sa cellule, pour s'enfuir et rendre visite à ses anciens camarades du Milieu. D'autant qu'il lui semble avoir vu au JT Guido, le «frère» qu'il pensait mort depuis des années... La police à ses trousses, il comprend rapidement qu'il ne peut plus compter sur personne. Lors de sa visite à Olga, une ancienne maîtresse, il se souvient... 1950.



20h35

## Des racines et des ailes



Présentateur : Louis Laforge.

La Corse, une montagne qui plonge dans la Méditerranée. Au sud de l'île, Bonifacio et ses célèbres falaises... la plus grande réserve maritime de France. Jean Michel Culioli, son responsable scientifique, veille sur ce paradis et sur son joyau : les îles Lavezzi, un aquarium unique en Méditerranée. Jean Michel en est l'un des gardiens. Mais la Corse c'est aussi des trésors d'architecture, des églises baroques, des forteresses génoises - il y en a une soixantaine autour de l'île-, et même un incomparable château renaissance à l'histoire extraordinaire. Depuis dix ans, Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, s'occupe du grand patrimoine de l'île



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Un cancer qui guérit tout seul : le gène responsable identifié

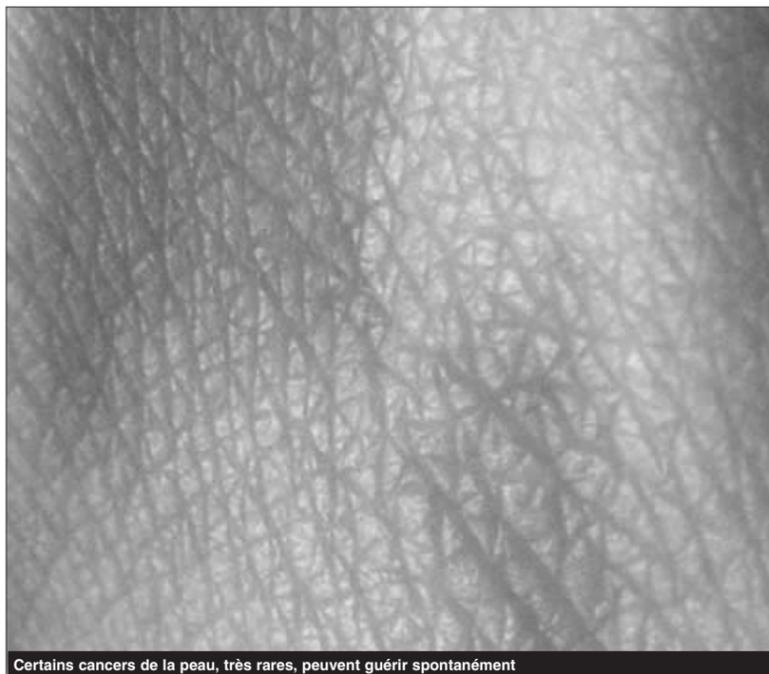
*Extrêmement rare, mais bien réel : un type particulier de cancer de la peau est capable de se guérir spontanément en l'absence de tout traitement. Son origine génétique vient d'être identifiée, ce qui pourrait aider la recherche à découvrir de nouvelles thérapies anticancéreuses.*

Une tumeur qui se déclare est souvent synonyme du début d'un long combat contre le cancer, à base de chirurgie, de chimiothérapie, de radiothérapie... C'est pourquoi l'idée même d'un cancer qui se guérit tout seul est pour le moins originale... mais il existe bel et bien ! Il s'agit d'un cancer de la peau, très rare, appelé kératoacanthome de Ferguson-Smith ou encore épithéliome squameux multiple spontanément curable (MSSE).

Caractérisé par l'apparition soudaine d'une tumeur au niveau de la peau, ce cancer est constitué de cellules squameuses kératinisantes, celles-là mêmes à l'origine de la formation des couches supérieures de l'épiderme. Il apparaît généralement au cours de l'enfance ou de l'adolescence, voire chez le jeune adulte, généralement sur la tête. S'il guérit progressivement, laissant des cicatrices plus ou moins visibles, de nouvelles tumeurs réapparaissent souvent périodiquement.

**Quelque part sur le chromosome 9...**

Ce cancer était déjà connu pour être d'origine génétique, à caractère dominant. Porté par le chromosome 9, le gène responsable n'avait pas encore été identifié, avant les travaux d'une équipe internationale de chercheurs. Basés à l'Institut de biologie médicale à Singapour, à l'université Dundee au Royaume-Uni et à l'Université de Californie Los Angeles aux États-Unis, les



Certains cancers de la peau, très rares, peuvent guérir spontanément

scientifiques ont désormais associé la maladie à des mutations de la protéine TGFBR1.

Celle-ci est un récepteur cellulaire de surface, qui intervient dans la transmission du signal donné par des hormones du type TGFβ (« facteur de croissance transformant »). L'interaction des deux protéines entraîne un ensemble de modifications à l'intérieur de la cellule, ce qui a pour conséquence de réguler la croissance, la prolifération et la différenciation cellulaire, mais aussi l'apoptose ou mort cellulaire programmée. Il est donc en quelque sorte un contrôleur permettant d'éviter toute dérive pouvant mener au développement de tumeurs.

**Onze mutations sur un même gène**

C'est le séquençage de 24.200 paires de bases autour du locus chromosomique préalablement identifié comme associé à la maladie qui a permis de mettre en évidence la présence de 11 mutations différentes dans le gène TGFBR1, parmi 18 familles touchées par la maladie, selon l'article paru dans la revue *Nature Genetics*. Les mutations identifiées, ponctuelles (menant par exemple au codage d'une proline en leucine) ou de délétion (menant à la disparition de plu-

sieurs acides aminés) sont situées dans les régions du gène codant pour le domaine d'interaction avec l'hormone, ou dans le domaine kinase qui a pour but de transmettre le signal dans la cellule.

Dans ces conditions, la régulation cellulaire est mise à mal puisque l'hormone TGFβ ne peut plus jouer son rôle de contrôle... ce qui explique la multiplication anormale des cellules. D'ailleurs, le dysfonctionnement de ce récepteur cellulaire est déjà connu pour être la première cause génétique du développement de cancers colorectaux. Mais si la prolifération cellulaire a lieu, pourquoi le phénomène s'arrête-t-il spontanément ?

C'est sur ce point que les scientifiques peinent toujours à trouver une réponse. Cependant, la découverte de l'origine moléculaire de la tumeur est déjà une avancée en soi, qui permettra peut-être de comprendre sa guérison. Même si la maladie ne concerne qu'une poignée de personnes dans le monde, l'obtention de nouvelles informations dans le domaine des mécanismes cancéreux peut potentiellement ouvrir la voie vers le développement de traitements dirigés contre un ensemble plus large de cancers.

## Eolien, solaire et gaz pourraient bénéficier d'un ralentissement du nucléaire



Quelles énergies l'accident nucléaire au Japon pourrait-il favoriser dans le monde? Probablement les énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien, encore balbutiantes mais recommandées pour la planète, mais aussi des énergies dont le climat raffole moins, comme le gaz.

"Pour le climat, cela ne peut pas être une bonne nouvelle. (...) Ce qu'il faut éviter, c'est qu'un ralentissement du développement du nucléaire se traduise par un retour aux fossiles", prévient Cédric Philibert, spécialiste des énergies renouvelables à l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

L'accident à la centrale japonaise de Fukushima après le séisme et le tsunami de vendredi va vraisemblablement inciter plusieurs pays à réexaminer leur engagement dans le nucléaire, selon les experts.

Or, le nucléaire, qui fournit environ 16% de l'électricité mondiale, est une énergie qui émet très peu de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique.

La France a d'ailleurs récemment réussi à faire inscrire le nucléaire comme "source d'énergie faiblement carbonée" pouvant entrer dans la composition du bouquet énergétique des pays de l'Union européenne, dans le cadre des efforts de lutte contre le réchauffement climatique.

Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, les énergies renouvelables sont donc les plus en mesure de bénéficier d'un recul du nucléaire.

Les événements au Japon pourraient entraîner un investissement accru dans les projets éoliens ou solaires, de l'ordre de "10% par an pendant les deux prochaines années", estime Rupesh Madhani, spécialiste des énergies renouvelables à Barclays Capital, à Londres.

La crise japonaise "renforce la méfiance pas seulement des populations mais aussi des investisseurs, car les centrales détruites, cela a un coût", confirme M. Philibert pour l'AIE.

"S'il y a un coup de frein sur le nucléaire, deux types d'énergie devraient logiquement en bénéficier : les renouvelables et le gaz", ajoute-t-il.

Le gaz, selon cet expert, peut en effet constituer à court terme un atout si il sert à se détourner du charbon, car sa combustion dégage deux fois moins de CO<sub>2</sub>. Mais, pour rester en conformité avec les scénarios de lutte contre le changement climatique, la consommation de gaz elle-même doit décroître à partir de 2020-2025, rappelle-t-il.

Quant à une disparition complète du nucléaire du bouquet énergétique mondial, les experts n'y croient pas.

"Cela aura des implications sur la construction et peut-être l'implantation de futures centrales. Mais je ne pense pas que cela aura un impact sur le fait qu'il y ait ou non des centrales construites dans le futur", assure Julian Lee, analyste au Center for Global Energy Studies de Londres.

"Je continue de penser que le mix nucléaire/renouvelables est le mix à pousser", explique de son côté l'économiste Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université de Paris-Dauphine.

Pour autant, "l'accident japonais montre qu'il faut avoir une politique énergétique très diversifiée" car "aucune source d'énergie n'est parfaite".

A très court terme, la Russie a annoncé lundi qu'elle était prête à fournir le Japon en gaz liquéfié pour permettre à l'archipel nippon de faire face à ses problèmes énergétiques.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### STÉTHOSCOPE

Invention de René Laennec

Date 1816



*Le stéthoscope fut inventé en 1816 par le médecin français René Laennec. On raconte qu'un jour, il devait ausculter une jeune femme qui souffrait probablement de troubles cardiaques. Gêné, il demanda un cahier qu'il enroula et posa sur la poitrine de la patiente. Il fut surpris de constater à quel point on entendait mieux les battements de cœur. L'observation médiate (par opposition à immédiate) était née. Il perfectionna son instrument et lui donna finalement le nom de stéthoscope.*

## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 5h05	Fadjr : 5h24	Fadjr : 5h43
Dohr : 12h38	Dohr : 12h57	Dohr : 13h15
Asr : 16h02	Asr : 16h21	Asr : 16h39
Maghreb : 18h37	Maghreb : 18h56	Maghreb : 17h14
Icha : 20h01	Icha : 20h20	Icha : 20h36

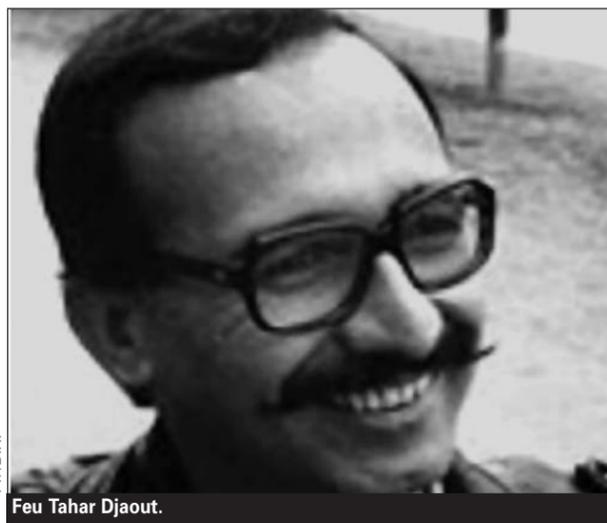
## HOMMAGE À TAHAR DJAOUT

# Un poète peut-il mourir ?

Abderrazak Larbi-Cherif signe le documentaire «Un poète peut-il mourir ?» qui sera projeté en ouverture du Festival du film amazigh, prévu du 19 au 23 mars à Tizi-Ouzou.

PAR SORAYA HAKIM

D'une durée de 70 minutes ce film, hommage au défunt poète et journaliste, retrace le parcours bouleversant de celui qui fut le premier journaliste assassiné en 1993 par les terroristes. Cet enfant d'Oulkhou dans la daïra d'Azefoun depuis son enfance jusqu'au plus fort de sa carrière, autant ses proches que les critiques littéraires et journalistiques, qu'ils soient nationaux ou étrangers, le dépeignent comme un artiste de grand talent. Tahar était un assoiffé de savoir depuis sa plus tendre enfance. Sa sœur Tassadit se rappelle «qu'avant même l'âge légal de la scolarisation il remuait ciel et terre pour qu'on le fasse rentrer à l'école» raconte-t-elle. Ce caprice, ses parents qui vivaient malheureusement dans un pays sous le joug colonial ne pouvaient y accéder. Mais le chérubin était téméraire. Durant la récréation de l'école du village, il se fraie un chemin jusqu'au petit pupitre au plus grand étonnement des enseignants. Sa petite scolarité il la fera à Oulkhou pour ensuite faire ses études secondaires à Alger. En 1970, il obtient son baccalauréat. Il a un profil de matheux, mais le verbe prend le dessus en signant dans des contributions dans les revues *Promesses* qui paraissaient en Algérie, *Alif* en Tunisie et *Souffle* au Maroc. Tahar Bendjelloun, romancier et membre de l'académie Goncourt passe au crible les premiers essais de Tahar Djaout. Il y découvre un poète révolté, une des principales caractéristiques non moins essentielles de l'écrivain. A ce propos Tahar Bendjelloun dira «qu'il n'y a pas de poète gentil». L'écrivain Ben Mohamed, parolier de la célèbre chanson *Vava Inouva* d'Idir, reconnaît en Djaout le poète qui a pu rendre une «lecture transparente» de la question culturelle en Algérie post-indépendance. Dans une conférence au Centre culturel algérien à Paris, l'auteur des



Feu Tahar Djaout.

*Vigiles* définissait, la «nouveau» de ces poètes post-indépendance par le fait qu'ils «échappent, dans leur majorité, aux limites sclérosantes de l'objectivisme et de la célébration utilitaire. Ces poètes qui ne refusent pas d'avoir peur ou de douter». Le documentaire retrace, plus loin, le passage de feu Djaout du profil de ciseleur des mots à celui de romancier, puis au journaliste à la plume acerbe. De sa dernière expérience journalistique, ses anciens collègues et amis à *Algérie Actualité*, Abdelkrim Djaâd et Arezki Metref évoquent un Djaout «plus engagé, rejetant tant le pouvoir que les thèses islamistes», en ce début des années 90. Ses positions il les affichait clairement dans l'hebdomadaire *Ruptures* qu'il a fondé avec les deux collègues sus-cités en janvier 1993 et dans son ouvrage post-mortem *Le Dernier Eté de la Raison* paru aux éditions Le Seuil en 1999. Louis Gardel, des éditions Le Seuil, évoque un «texte politique très engagé» en parlant de la dernière œuvre du défunt écrivain qui, déjà, s'interrogeait : «Le printemps reviendra-t-il?». Au terme de la projection, le réalisateur Abderrazak Larbi Cherif, mettra en avant l'homme d'ouverture que fut Tahar Djaout Son déplacement au milieu des années 60 à La Casbah d'Alger, ses formations et ses activités, littéraires notamment, en France ont fait de lui un personnage à la fois attaché à ses racines, mais aussi d'une pensée universaliste, a-t-il confié à l'APS. Pour lui, les écrits de Djaout «nous parlent encore aujourd-

d'hui car les questions qu'il a posées demeurent toujours sans réponse. «L'enfant d'Oulkhou est la synthèse de ce qu'est l'Algérie que nous voulons: attachée à ses racines, ouverte sur le monde et à la recherche de l'excellence». Un poète peut-il mourir ? est la deuxième œuvre filmique d'Abderrazak Larbi Cherif. En 2010, il avait décroché l'Olivier d'Or au Festival du film amazigh de Tizi-Ouzou avec son portrait *Kamel Hamadi, l'art en fréquence*, une réalisation également primée au Festival international de Marrakech (Maroc), en octobre dernier. Abderrazak Larbi fréquente l'Institut de journalisme d'Alger. Il en sort en 1991. Il entame sa carrière professionnelle à la Chaîne kabyle de la Radio nationale avant de partir en France où il rejoint, en 2001, Berbère TV en qualité de journaliste et animateur d'émissions politiques. Actuellement, il exerce à France 24. La 11<sup>e</sup> édition du Festival du film amazigh va se tenir cette année à Azefoun, La région natale de Tahar Djaout. Sous le thème «Azefoun à l'honneur», elle présente une originalité : en plus de la sélection officielle «Olivier d'or», une catégorie «Prix panorama amazigh» sera sanctionnée pour la première fois par une distinction visant à créer l'émulation et encourager l'émergence de jeunes talents.

S. H.

## AFFAIRE MATOUB LOUNES Le procès en mai

Le procès de l'assassinat du chanteur et militant de la cause berbère Matoub Lounès se tiendra le mois de mai prochain dans le cadre de la session criminelle qui aura lieu entre mai et juillet. C'est du moins ce qui a été révélé hier par l'avocat de l'un des deux présumés accusés dans cette affaire. L'avocat de l'accusé Malik Medjnoun, en détention provisoire depuis onze ans, a déclaré aux journalistes que le procureur général en compagnie du directeur de la maison d'arrêt de la même ville ont rendu visite dimanche dernier à Malik Medjnoun pour l'informer de la tenue du procès lors de la prochaine session criminelle. La dernière fois que cette affaire a été programmée c'était en juin 2008 et le procès a été renvoyé pour complément d'enquête.

L. B.

## ENTRE 10 ET 20 ANS DE PRISON REQUIS

### 4 policiers jugés à Azazga

Des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme ont été requises hier par le tribunal correctionnel d'Azazga à l'encontre des personnes impliquées dans l'affaire de l'homme d'affaires Achour Abderrahmane. Parmi les mis en cause dans cette affaire d'escroquerie figurent quatre policiers. Les chefs d'inculpation retenus contre les mis en cause sont «corruption et abus de confiance». Le procureur a requis la peine de 20 ans de prison contre l'ancien chef de la police judiciaire de la wilaya d'Alger Messaoud Z. et l'officier Yacine O. Le procureur a demandé 10 ans de prison ferme à l'encontre des trois autres accusés dont l'homme d'affaires Achour Abderrahmane. Le procureur a requis la même peine pour les deux autres policiers cités dans ce dossier, à savoir Djamel Z. et Nadir S. Tous les accusés ont récusé les griefs retenus contre eux, lors du procès.

L. B.

## BOUMERDÈS

### Sit-in des sinistrés devant le siège de la wilaya

Le dossier des sinistrés dans la wilaya de Boumerdès semble loin d'être clos. En effet plusieurs dizaines de sinistrés ont observé, hier, devant le siège de la wilaya, un rassemblement pour réclamer l'octroi des actes de propriété des logements qu'ils occupent depuis déjà plusieurs années. Ces sinistrés qui avaient opté pour la formule de logement au lendemain de séisme de 2003 ayant ébranlé Boumerdès, réclament aujourd'hui la suppression des frais de loyer en raison de l'incapacité de plusieurs d'entre eux à payer ces frais. Ils ont exigé des autorités de tenir les promesses faites en 2003 de reloger cette catégorie de sinistrés. Ils sont près de 8.000 sinistrés à avoir choisi cette formule du fait que plusieurs d'entre eux n'ont pas les moyens financiers de construire leurs propres toits. Les protestataires ont exigé d'être reçus par le premier magistrat de la wilaya et ont refusé de prendre langue avec le chef de cabinet qui, selon eux, ne fait que des promesses sans lendemain. À l'heure où nous mettons sous presse, les sinistrés observaient encore leur sit-in et menacent d'inscrire leur action dans la durée si aucune solution n'est apportée à leurs doléances.

T. O.

## ASSOCIATION DE MALFAITEURS

### 2 personnes arrêtées à Blida

PAR AHMED BOUARABA

Les éléments de la Gendarmerie nationale du groupement de Blida ont, la semaine écoulée, réussi à mettre hors état de nuire un groupe de bandits spécialisé dans le vol des biens. L'association de malfaiteurs, qui exerçait dans l'axe Alger-Blida se composait de plusieurs personnes dont une fille de 19 ans et un jeune de 21 ans qui ont été arrêtés. Les faits remontent au 6 du mois cours lorsqu'une de leur victime, âgée de 47 ans, qui regagnait son domicile sis dans la localité de Bouguera, a été délestée de son sac à main par un jeune. Ce dernier, accompagné de deux autres bandits, a pris la fuite à bord d'une voiture de type Peugeot 207. La victime s'est, à cet effet, dirigée vers le siège de la GN de ladite localité où il a déposé une plainte. Les minutieuses investigations de la GN ont conduit, le lendemain, à l'interception du moyen de locomotion mis en cause dans un point de contrôle. Les occupants du véhicule étaient un jeune de 21 ans et une jeune fille de 19 ans. Après la fouille du véhicule et des passagers, plusieurs objets volés, une

somme de pas moins de 94.000 DA ainsi que des bijoux ont été découverts dans le sac à main de la jeune fille. Des armes blanches ont été également trouvées en leur possession. Les enquêteurs de la GN ont, en outre, découvert que ce gang faisait de l'itinéraire Sidi Moussa, dans la capitale, vers Larabaa, Ouled Slama et Bouguera dans la wilaya de Blida son champ de prédilection. Il est à noter que le taux de criminalité, notamment le crime organisé, est en hausse dans la wilaya. « La hausse du crime organisé (...) a renforcé notre présence sur le terrain » a indiqué récemment le lieutenant-colonel Nadjib Dounia, commandant du 1<sup>er</sup> Commandement de la GN de Blida. Notons enfin que les investigations sont encore en cours afin d'appréhender le reste des malfaiteurs et mettre un terme à leurs agissements. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet et placés en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Boufarik pour «port d'armes illicites et vol».

A. B.

## Très Libre

### LE SIT-IN DES ÉTUDIANTS DEVANT LA PRÉSIDENTIE N'A PAS PORTÉ SES FRUITS



sidou@lemidi-dz.com